



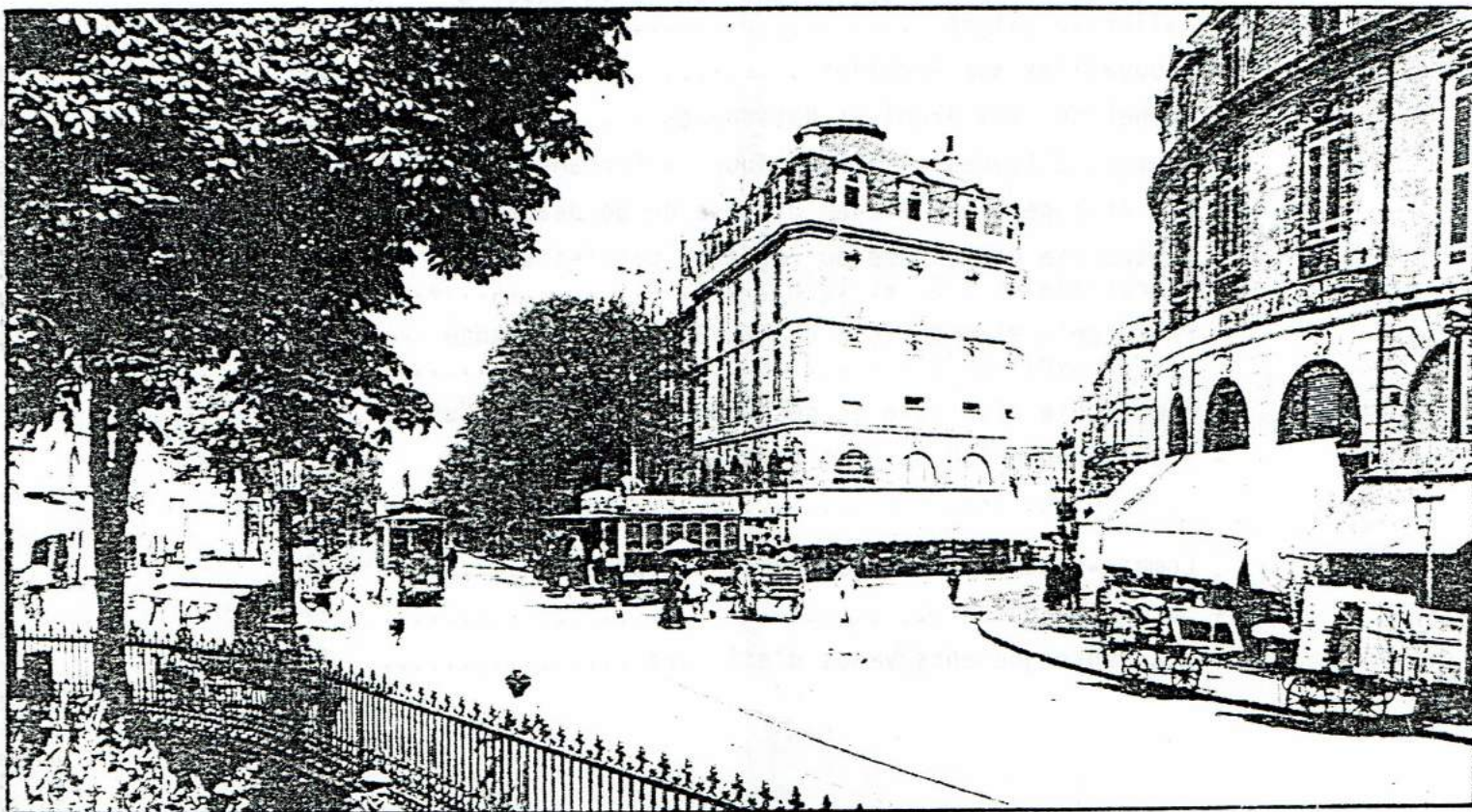
INFORMATIONS A.G.B.

R 3/7

"Amicités Généalogiques Bordelaises"

JUIN 1988

N° 19



L'entrée du cours de Tourny vue depuis la place Gambetta, au début du XX^e siècle.

(Doc. A.M.B.)

Observations : Le cours de Tourny est devenu le cours Georges Cleméneau.
Il y avait un peu moins de circulation que de nos jours !

Dépôt légal juin 1988
I.S.S.N. n° 098-8747

SOMMAIRE

	<u>pages</u>
- Le Mot du Président	3
- Compte rendu de l'Assemblée générale du 26.04.88	4, 5
- Réunion du bureau	6
- Seings manuels d'artisans de la Gironde	7 à 13
- Arrêt du Parlement de Bordeaux de 1569 avec liste des protestants condamnés à mort	14, 15
- Droits féodaux en Guyenne (suite)	16
- Arrêt du Parlement autorisant des Religieuses à aller se baigner	17
- Trouvailles aux Archives	18
- Recherches aux Archives Nationales	19
- Voyages d'Etudes - Communiqué - Permanences A.G.B.	20
- Les étrangers à l'ancien diocèse de Bordeaux	21 à 24
- Photocopie d'une page du registre paroissial de Laruscade en 1757 et 1758	25
- Photocopie d'un article de la "Gazette de France du 18 avril 1773	26
- Photocopie d'un acte de décès du 17.9.1771, de Cussac	27
- Bibliothèque A.G.B., les différents ouvrages que l'on peut consulter	28 à 30
- Compte-rendu de la réunion du 8.6.88	31
- Sortie à Rauzan	32
- Des renseignements venus d'ailleurs	33, 34

LE MOT DU PRESIDENT

--- * ---

Sans doute êtes-vous surpris de recevoir ce Bulletin.

Eh, oui. Cette année nous éditerons six bulletins.

Il nous a semblé que, partant en vacances dans les jours ou les semaines qui viennent, il ne fallait pas vous laisser trop longtemps sans nouvelles des A.G.B.

Le n° 20 étant programmé pour Septembre, une continuité sera ainsi mieux assurée.

Profitez de vos déplacements pour explorer les Archives des villes où vous séjournerez. Vous en reviendrez enrichis par la connaissance de ce que peuvent offrir les A.D. des départements autres que la Gironde. Il y a toujours à apprendre.

Si vous partez pour effectuer vos propres recherches, pensez que nous avons à votre disposition un certain nombre de guides et d'usuels de divers départements.

Venez les consulter et préparer ainsi vos travaux.

Puis, à votre retour, faites-nous part de vos découvertes.

Vous savez que les pages de votre Bulletin vous sont ouvertes. Prenez des photographies ou des photocopies des documents qui vous paraîtront curieux par leur texte, leur présentation, leur ornementation.

En somme, pensez à ceux qui n'auront pas eu la chance de vous suivre et seront heureux de profiter de vos travaux.

Merci pour eux et pour nous tous.

Pierre DUPOUY

COMPTE RENDU

Il est 14 h.30 lorsqu'une cinquantaine de personnes prennent place pour notre Assemblée générale qui se tient toujours en Avril. Beaucoup de nouveaux visages et notre Président ouvre la séance en remerciant l'assistance d'être venue aussi nombreuse.

M. DUPOUY félicite Mme CABANE qui a reçu les insignes de commandeur dans l'Ordre des Palmes Académiques. Cette distinction atteste le travail considérable accompli par notre collègue dans les recherches généalogiques.

BIBLIOTHEQUE.- Mme CASTELNAU procède à une refonte de notre centre de documentation, mais si, aujourd'hui, elle ne peut nous donner d'amples explications, dans les prochains bulletins elle nous fournira tous renseignements utiles.

Elle remercie Mlle BROUSSE et M. LHERM qui l'aident dans sa tâche. Mme POITEVIN, déménageant prochainement pour se rapprocher de Bordeaux, nous promet un don de livres dont elle est remerciée à l'avance.

Il ne faut pas oublier que tout adhérent peut faire un dépôt de livres, afin d'en faire profiter tous les autres, ces livres pouvant être repris par le déposant à tout moment.

TRESORERIE.- M. DESRENTES étant absent en raison de ses multiples occupations, Mme SEYRES est invitée à préciser recettes et dépenses. Un solde créditeur apparaît. M. LIGNON a accepté de s'occuper de la trésorerie en remplacement de M. DESRENTES.

PERMANENCE.- Grâce à la Mairie de BORDEAUX, nous pouvons disposer d'un local plus grand (4 fois plus grand) ce qui nous permettra d'augmenter notre bibliothèque et nos échanges avec les autres Cercles dans toute la France, d'y tenir nos réunions de bureau et d'accueillir nos collègues dans de meilleures conditions.

L'A.G.B. engage des frais, aussi notre Président demande-t-il à l'assistance d'accepter que la cotisation soit portée à 120 Frs, et pour un couple à 180 Frs, à compter de 1989. A l'unanimité cette augmentation est retenue.

BULLETIN.- M. ROBERT s'occupe très activement de notre Bulletin. Il recherche des articles intéressants et dont certains ont été repris par d'autres publications.

Une meilleure présentation, plus soignée, est souhaitée par toute l'équipe qui ne compte ni son temps, ni sa peine pour y parvenir. Tous les adhérents sont invités à faire parvenir des documents susceptibles d'être publiés.

TRANSCRIPTION DES REGISTRES PAROISSIAUX.- Mme BAFFAUD, saturée de travail, demande des volontaires - 4 ou 5 personnes - qui pourraient relire les transcriptions afin que les tableaux soient aussi fidèles que possible.

L'Association va déposer aux Archives départementales les photocopies faites des registres paroissiaux, ce qui permettra de ne plus consulter les originaux pour une meilleure conservation. De nouvelles paroisses sont entreprises.

RELEVÉ DES EMBARQUEMENTS.- Le travail lancé par Mme CASTELNAU est considérable. Malgré l'aide de 4 personnes, elle demande des volontaires afin que cette entreprise soit menée à bon terme dans des délais raisonnables.

MINUTES NOTARIALES.- M. RENARD a entrepris le relevé, dans les minutes notariales antérieures à 1700, des mariages, testaments, donations, inventaires. Il fait appel aussi à des volontaires pour l'aider.

ANCIENS CATHOLIQUES.- M. DUPOUY a reçu une réponse de M. FAVIER au sujet de l'appellation "ancien catholique". Aucune précision n'étant fournie par les A.N., il demande à toute personne qui rencontrerait ces "anciens catholiques" sur des actes de bien vouloir photocopier l'acte qui sera transmis à M. FAVIER, directeur des Archives Nationales, par un nouveau courrier.

LOISIRS.- Notre voyage dans le Médoc s'est fort bien passé, grâce au travail de préparation fourni par Mme POITEVIN.

Pour la fin de l'été, en septembre, Mme PLAT nous prépare une sortie dans le RAUZANAIS.

PERMANENCES.- En juin, il est décidé de les réduire à deux par semaine, les lundi et mercredi ; en juillet, une par semaine, le mercredi ; en août, une par semaine, le mercredi ; en septembre, reprise normale trois fois par semaine.

ELECTIONS.- Mme PLAT, sortante, se représente, et nous avons demandé à Mme SEYRES de bien vouloir poser sa candidature en raison du départ de Mme COUPET.

A l'unanimité, Mmes PLAT et SEYRES ont été élues par 95 voix.

Notre Présidnet nous informe que la Fédération demande que, dans toutes les régions, soit créé un organisme qui regrouperait tous les Cercles généalogiques, Centres et Associations.

En Aquitaine, deux réunions ont eu lieu d'où est sorti un protocole d'accord que M. DUPOUY a signé. Une troisième réunion va avoir lieu, le samedi 28 Mai, pour examiner un projet de statuts. M. MASSE, du C.G.S.O., est en parfait accord avec notre président.

HERALDIQUE.- M. RIVIERE propose d'ajouter à l'écusson de l'A.G.B. les trois croissants symbolisant Bordeaux. Après discussion, la proposition ne semble pas devoir être retenue pour le moment.

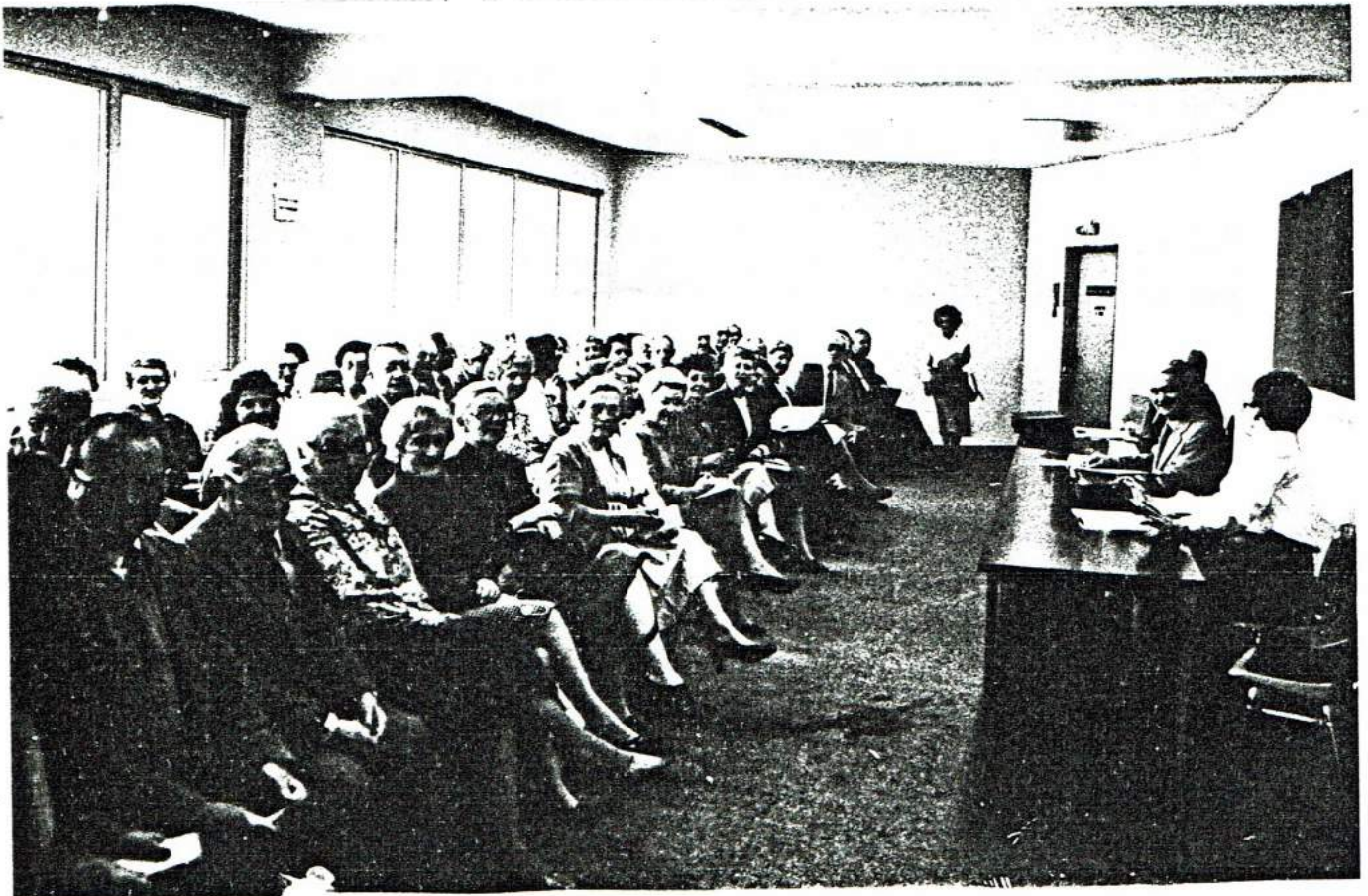
La séance est levée à 16 h.30

....

REUNION DU BUREAU

A la suite de l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration de l'A.G.B. est ainsi composé :

- | | |
|--|--|
| - Président..... | M. DUPOUY |
| - Vice-Présidents | Mme BOUCHARD ; M. ROBERT |
| - Secrétaire | Mme CHARRIER |
| - "- adjointe | Mlle BROUSSE |
| - Trésorier | M. LIGNON |
| - "- adjoint | Mme SEYRES |
| - Commission bibliothèque et Archives .. | Mme CASTELNAU, Mlle BROUSSE, M.LHERM |
| - Commission Loisirs | Mmes ROUX et PLAT ;
MM. LABARRE et LHERM |
| - Commission lecture du Bulletin | Mmes BOUCHARD, BROUSSE, CASTELNAU,
CHARRIER, PLAT, ROUX
MM. ROBERT, DUPOUY, LABARRE, LHERM |
| - Registres paroissiaux | Mme BAFFAUD |
| - Entraide, documents, fichiers | M. ATTANE |



RELEVÉ SUR LES ARCHIVES HISTORIQUES DE LA GIRONDE

à la BIBLIOTHEQUE MUNICIPALES, par M. ROBERT



Nous avons fait paraître, sur le Bulletin N° 18, les seings des Notaires du XVIe Siècle ; nous commençons maintenant les Seings manuels des Artisans de la Gironde, à cette époque.

PLANCHES I à X,

MARQUES DE BESOIGNES D'ARTISANS

XVI^e ET XVII^e SIÈCLES

Communiquées et reproduites par M. Roborel de Climens.



Les artisans illettrés traçaient à la plume, comme signatures, sur les actes notariés, des emblèmes qui rappelaient le plus souvent leur profession.

Presque tous les artisans d'une même corporation reproduisaient le même objet l'outil ou le travail qu'ils confectionnaient ordinairement.

Ces emblèmes figuraient pour la plupart dans les armoiries des corporations. Ils étaient appelés « marques de besoignes » par les notaires (1) qui terminaient habituellement les actes retenus pour ces artisans, ou bien ceux auxquels ils assistaient en qualité de témoins, par ces mots : « lesquels... ont déclaré ne sçavoir signer. bien, ont fait leurs marques accoustumées. »

(1) Minutes de Bouhet, notaire à Bordeaux, 1605, fol. 492. (Archives départementales de la Gironde.)

Nous donnons les *fac-simile* d'un certain nombre de ces « marques de besoignes », relevées sur des actes de notaires, dont les minutes sont déposées aux *Archives départementales de la Gironde*, série E. Ces actes embrassent une période de quarante-cinq années (1575 à 1620). Nous avons fait suivre les nom, prénom et surnom de chacun de ces artisans, des indications suivantes : lieu d'origine des artisans et, entre parenthésés, les nom et résidence des notaires, date et folio des actes.

Des publications analogues ont déjà été faites ; la première, si nos renseignements sont exacts, par M. Ed. Fleury, de Laon (1).

(1) M. C. Guigne. (*De l'origine de la signature et de son emploi au moyen âge*. Paris, 1863, p. 79-80, pl. XXX.)

(2) La mention : *notaire, Bordeaux* s'appliquant à tous les noms imprimés entre parenthésés ne sera pas répétée.

PLANCHE I
ARBALÉTRIERS.

1. Pierre Barre, Bordeaux (Doamlup, notaire, Bordeaux (?), 1582, fol. 398).
2. Arnault de Pujoulx, Capian (Doamlup, 1580, fol. 887).
3. Jehan Pepin, Libourne (Dusault, 1594, fol. 39).
4. Jehan de Rouan, Bordeaux (Faure, 1582, fol. 102).
5. Hortaney de Casenabe, Gabarnac (Gaillard, 1585, fol. 221).
6. Martin Aymond, Gaillan (Doamlup, 1580, fol. 713).

ARMURIERS, FOURBISSEURS D'ÉPÉES (*Casques, épées, dagues*).

1. Amon Burot, Bordeaux (Donas, 1595, fol. 471).
2. Pierre Gaussen, Saint-Magne (Donas, 1601, fol. 78).
3. Jehan Gyrault, Bordeaux (Donas, 1596, fol. 139).
4. Jehan Dufau, Bordeaux (Duboys, 1576, fol. 35).
5. Ramond de Lacoste, Bordeaux (Delaville, 1603, fol. 91).
6. Fouques Mercin, Sallebœuf (Duboys, 1575, fol. 133).
7. Danyel Jamet, Bordeaux (Faure, 1588, fol. 86).
8. Jehan Bichet, Bordeaux (Duboys, 1601, fol. 442).
9. Fortanie de Caps, Nérac (Doamlup, 1583, fol. 956).

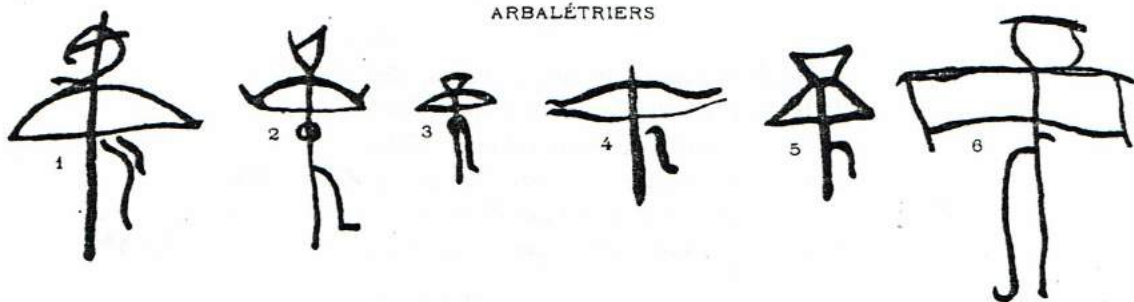
BOUCHERS (*Fendoirs à bœufs*).

1. Jehannot de Belso, Cadillac (Dargueil, 1588, fol. 390).
2. Raymond Demarq, Langon (Donas, 1590, fol. 128).
3. Simon Rigoren, Carbon-Blanc (Doamlup, 1578, fol. 219).
4. Jacques Roy, Coutras (Doamlup, 1581, fol. 879).
5. Jacques Bouguier, Guitres (Doamlup, 1585, fol. 465).
6. Marsau Boudin, Guitres (Doamlup, 1586, fol. 573).
7. Pierre Poissonnier, Podensac (Doamlup, 1585, fol. 234).
8. Bernard Cathelineau, Blaye (Chadirac, 1602, fol. 446).
9. Andrieu Fabey, Bassens (Doamlup, 1597, fol. 185).
10. Guilhem Hosten, Saint-Médard (Dargueil, 1608, fol. 719).
11. Philippe Garineau, Bordeaux (Donas, 1591, fol. 187).
12. Jehan Durand, Cadillac-en-Fronsadais (Doamlup, 1578, fol. 295).
13. Arnault Dugravá, Blanquefort (Doamlup, 1594, fol. 296).
14. François Durand, Lormont (Doamlup, 1581, fol. 192).

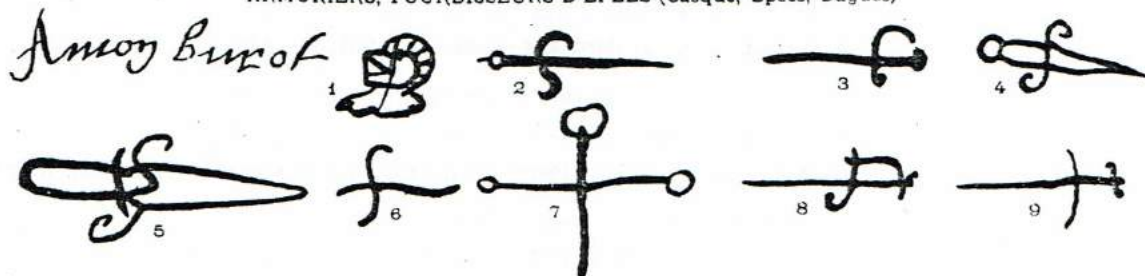
BOULANGERS (*Pelles à enfourner*).

1. Jehan Basset, Bordeaux (Delafargue, 1600, fol. 647).
2. Raymond Marsan, Bordeaux (Constantin, 1605, fol. 261).
3. Symon Blandineau, Bordeaux (Boisverd, 1604, fol. 6).
4. Micheau Cassart, Bordeaux (Berthet, 1600, mars 13).
5. Guilhem Cricq, Bordeaux (Chadirac, 1599, fol. 699).
6. Jehan Beron, Bordeaux (Donas, 1594, fol. 273).
7. Arnault Duprat, Bordeaux (Chadirac, 1605, fol. 374).
8. Anthoine Escudey, Bordeaux (Berthet, 1603, janvier 13).
9. Philippe Maudet, Bordeaux (Donas, 1593, fol. 215).
10. Jacques Andrieu, Bordeaux (Themer, 1608, novembre 4).
11. Arnould Peneau, Bordeaux (Duesses, 1599, à la fin).
12. Pierre Bussagues, Bordeaux (Delafargue, 1600, fol. 502).
13. François Servat, Bordeaux (Chadirac, 1605, fol. 678).

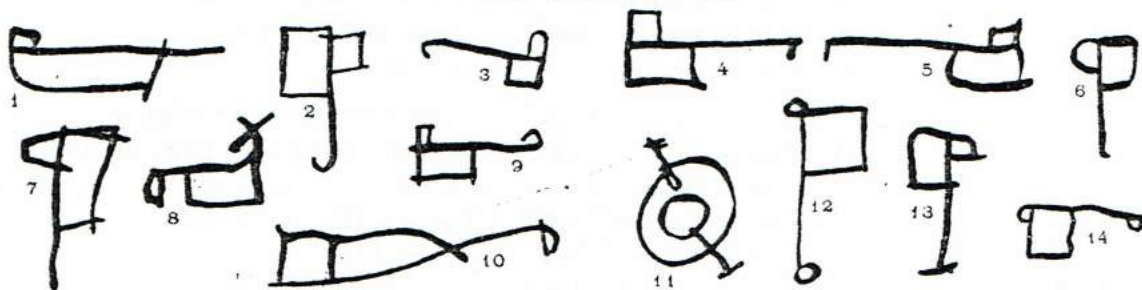
ARBALÉTRIERS



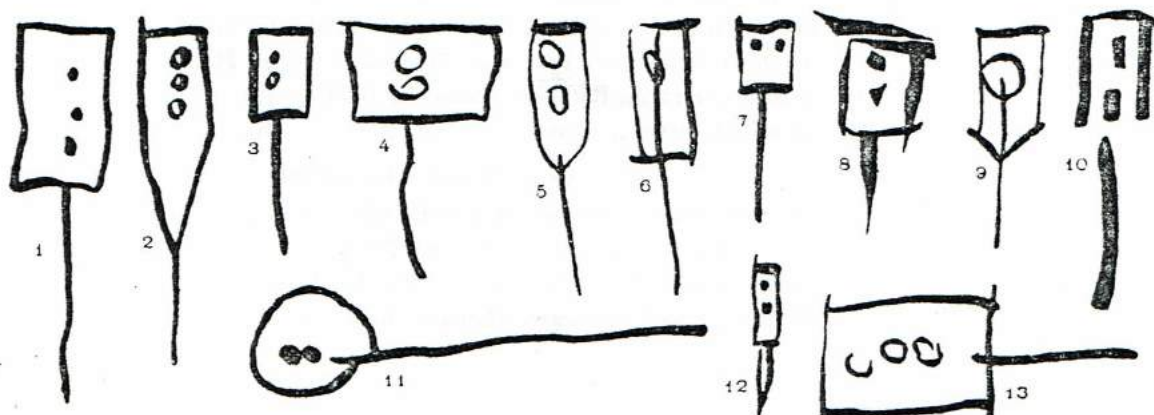
ARMURIERS, FOURBISSEURS D'ÉPÉES (Casque, Épées, Dagues)



BOUCHERS (Fendoirs à Bœufs)



BOULANGERS (Pelles à enfourner)



Roborel de Climens, Impr.

SEINGS MANUELS D'ARTISANS

XVI^e et XVII^e Siècles.

PLANCHE II

CEINTURIERS (*Boucles*).

1. Jehan de Leglise, Bordeaux (Donas, 1591, fol. 175).
2. Jehan Lambert, Bordeaux (Donas, 1550, fol. 107).
3. Jehan Estradet, Bordeaux (Donas, 1595, fol. 419).
4. Raymond Eyquem, Bordeaux (Donas, 1587, fol. 204).
5. Bertrand Garrot, Bordeaux (Doamlup, 1582, fol. 394).
6. Jehan Escoubet dit La Bastide, Bordeaux (Dusault, 1594, fol. 1300.)

CHAPELIERS.

1. Jacques Tesidre, Bordeaux (Doamlup, 1581, fol. 939).
2. Helies Chaubet, Bordeaux (Doamlup, 1582, fol. 913).
3. Pierre Delpech, Bordeaux (Gadlard, 1583, fol. 198).
4. Symon Sarrailh, Bordeaux (Doamlup, 1581, fol. 498).

CHARPENTIERS (*Besaigues, haches*).

1. Gaspard de Betous, Bordeaux (Boisverd, 1607, n° 24).
2. Estève Feugas, Saint-Pierre-de-Quinsac-d'Ambarès (Boiverd, 1608, n° 20).
3. Jacques Blouyn, Bordeaux (Boisverd, 1609, n° 25).
4. François Anthoyne, Bordeaux (Doamlup, 1577, fol. 125).
5. Pierre Le Roux, Bordeaux (Bouhet, 1601, fol. 297).
6. Pierre Guérin, Carbon-Blanc (Delaville, 1606, fol. 496).
7. Mathieu Dubroca, Preignac (Delaville, 1600, fol. 214).
8. Jehan Bonsergent, Bordeaux (Berthet, 1601, octobre 11).
9. Jehan de Peyrines, Bordeaux (Donas, 1591, fol. 118.)
10. Jehan Guerin, Bordeaux (Chadirac, 1603, fol. 213).

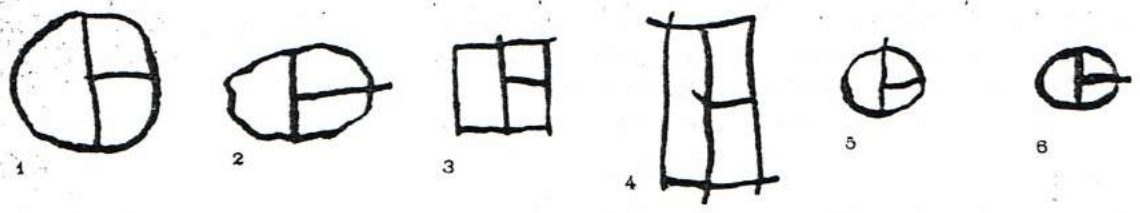
CHARPENTIERS DE BARRIQUES (*Selles à rogner, planes*).

1. Jehan Clavey, dit Jehan de Barsac, Langon (Themer, 1608, fol. 596).
2. François Baille le jeune, Bordeaux (Boisverd, 1609, n° 64).
3. Jehannet Masquet, Bordeaux (Boisverd, 1607, fol. 43).
4. Jehan Ducoutail, Bordeaux (Dargueil, 1597, fol. 30).
5. Jehannot Bertrand, Bordeaux (Delaville, 1602, fol. 99).
6. Guillaume Renon, Bordeaux (Donas, 1593, fol. 108).
7. Pierre de Lamothe, Bordeaux (Achard, 1608, fol. 6).
8. Jehan Fortany, Gauriac (Boisverd, 1600, fol. 27).
9. Jehan Biere, au Taillan (Chadirac, 1607, n° 6).
10. Larran Carpentey, Bordeaux (Berangier, 1599, juin 9).
11. Guilhem Sermensan, Bordeaux (Boisverd, 1605, n° 21).
12. Micheau Sarrazin, Bordeaux (Boisverd, 1608, n° 18).
13. Arnauld Rousseau, Bordeaux (Donas, 1594, fol. 75).

CHARRETIERS (*Charrettes*).

1. Jehan Dubrueil, Bordeaux (Boisverd, 1601, fol. 67).
2. Loys Barez, Bordeaux (Bouhet, 1593, fol. 237).
3. Pierre Pujade, Bordeaux (Duprat, 1584, fol. 118).
4. Abram Lambert, Bordeaux (Gaillard, 1590, fol. 337).

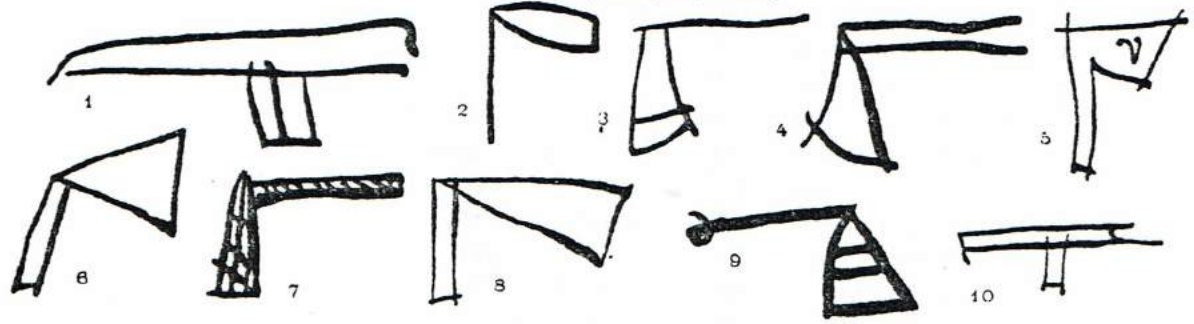
CEINTURIERS (Boucles)



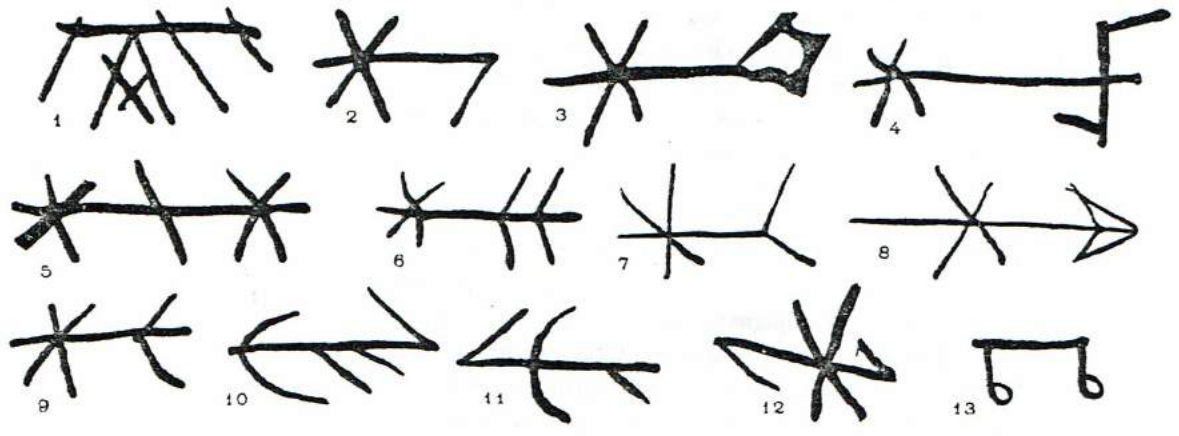
CHAPELIERS



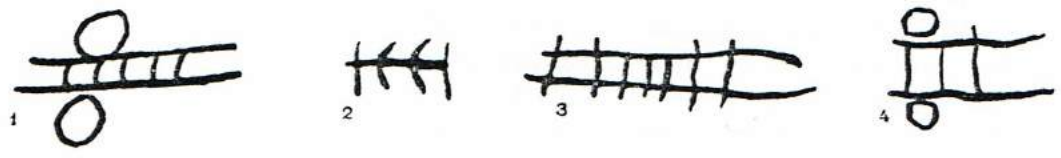
CHARPENTIERS (Besaiques, Haches)



CHARPENTIERS DE BARRIQUES (Selles à rogner, Planche)



CHARRETIERS (Charettes)



Roborel de Climens, Repr.

PLANCHE III

CHAUDRONNIERS (*Grils, anses, couvercles*).

1. Jehan de Lapeyre, Bordeaux (Dusault, 1593, fol. 1190).
2. Jehan Carsevac, Bordeaux (Dusault, 1587, fol. 469).
3. Jehan Bertrand le vieulx, dit Belval, Bordeaux (Bouhet; 1590, fol. 675).
4. Loys Peytadyn, Bordeaux (Boisverd, 1601, fol. 20).
5. Bernard Lafon, Saint-Laurens-Médoc (Bouhet, 1588, fol. 237).
6. Ferreil Bange, Bordeaux (Donas, 1594, fol. 203).

CLOUTIERS.

1. Jehan Guyas, Bordeaux (Donas, 1591, fol. 170).
2. Charles Batailh, Bordeaux (Gaillard, 1582, fol. 653).

COLLETIERS (*Couteaux à pied*).

1. Jehan Maurin, Bordeaux (Doamlup, 1584, fol. 386).
2. Jacques Frapereau, Bordeaux (Doamlup, 1585, fol. 466).
3. Pierre Lafuge, Bordeaux (Bouhet, 1589, fol. 465).
4. Guillaume Samaruc, Bordeaux (Doamlup, 1580, fol. 150).
5. Pierre Courtz, Bordeaux (Bouhet, 1587, fol. 352).

CORDIERS (*Manivelles*).

1. Jehan Viaud, Bordeaux (Themer, 1608, fol. 399).
2. Helies Reynault, Bordeaux (Boisverd, 1602, fol. 19).
3. Jehan Morice, Bordeaux (Donas, 1585, fol. 193).
4. Bertrand Gueymeulx, Bordeaux (Dorléans, 1586, mai 6).
5. Laurens Seguey, Bordeaux (Boisverd, 1607, n° 44).
6. Arnault Seguin, Bordeaux (Dargueil, 1587, fol. 192).
7. Pierre Micheau, Bordeaux (Chadirac, 1609, fol. 628).
8. Raymond Bouchet, Bordeaux (Donas, 1591, fol. 99).
9. Jehan Erault, Bordeaux (Delaville, 1608, fol. 134).

COUTELIERS (*Poinçons*).

1. Jean Cordy, Bordeaux (Berthet, 1605, fol. 277).
2. Estienne Faure, Bordeaux (Dusault, 1590, fol. 948).
3. Michel Lecot, Bordeaux (Dusault, 1594, fol. 235).
4. Arnault de Lartigau, Bordeaux (Dusault, 1594, fol. 1229).
5. Pierre Teftard, Bordeaux (Guay, 1580, fol. 36).

COUTURIERS (*Ciseaux*).

1. Duron Dubouch, Bordeaux (Themer, 1609, fol. 758).
2. Bernard de La Rue, Beautiran (Chadirac, 1607, fol. 654).
3. Bernard Rochet, Pompignac (Themer, 1604, fol. 833).
4. Pierre Forthou, Bordeaux (Beguey, 1608, fol. 92).
5. Mathelin Constantin, Bordeaux (Constantin, 1609, fol. 296).
6. Pierre de Laprie, Bordeaux (Themer, 1600, fol. 100).
7. Menaud Dumarquet, Paillet (Delaville, 1606, fol. 383).
8. Gassion de Noguey, Sainte-Croix-du-Mont (Beguey, 1604, fol. 361).
9. Jehan de Garat, Bordeaux (Chadirac, 1599, fol. 325).
10. Gabriel Meyze, Bordeaux (Duesses, 1593, fol. 475).
11. Guillaume Bruilhaud, Caudéran (Boisverd, 1601, fol. 9).
12. Bertrand Goudart, Cenon (Devaulx, 1601, fol. 240).
13. Jehan Vitalis, Bordeaux (Devaulx, 1601, fol. 174).

CHAUDRONNIERS (Grills, Anse, Couvercle)



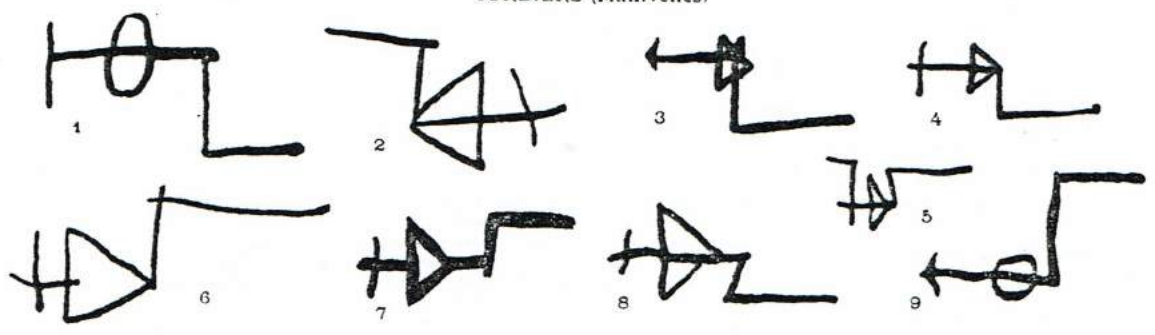
CLOUTIERS



COLLETIERS (Couteaux à pied)



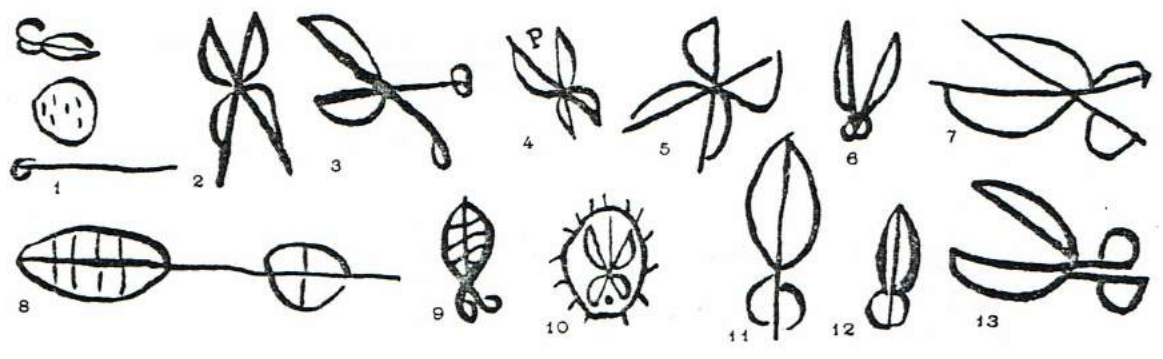
CORDIERS (Manivelles)



COUTELIERS (Poinçons)



COUTURIERS (Ciseaux)



Roborel de Climens, Repr.

Tous en document sont mentionnés sans distinction, sans ordre et sans catégorie, les soldats, les ouvriers, les capitaines, les soldats, les femmes, les hommes, les ministres, les juges, les sergents, etc., du Bordelais, des Landes, de la Saintonge, de l'Agénais, de l'Angoumois et du Périgord.

L'arrêt, après avoir visé une quinzaine d'informations, autant d'arrêts et beaucoup de lettres particulières, déclare tous les accusés condamnés par contumace. Cependant, il y a une certaine différence dans l'application de la peine.

Les nobles sont condamnés à être traînés sur une chaise; à voir leurs armoiries attachées à la queue d'un cheval, puis rompues et brûlées. Tous, nobles ou non, sont condamnés à avoir la tête tranchée et placée au bout d'une lance sur les portes de la ville; tandis que leurs corps, coupés en quartiers, doivent être pendus aux fourches patibulaires; ils sont en outre condamnés solidairement aux frais du procès, à la réparation des églises et autres monuments qu'ils ont détruits; à la restitution des reliques enlevées ou au paiement de leurs prix; à la confiscation de leurs biens et autres biens; à voir leurs villes, châteaux et maisons rasées; et à payer l'érection de trois croix à Bordeaux, à Pons et à Saintes, portant, gravé sur une plaque de bronze, le sommaire de l'arrêt de leur condamnation.

Les photocopies grandeur normales peuvent être consultées au siège de l'A.G.B.

ARRÊT du PARLEMENT de BORDEAUX de 1569

- Acarie, sieur de Romegou, dict Lagour, frere du feu capitaine Bourdet;
- Autre nommé de La Tour, dict le chevalier, son frere;
- Ving nommé de La Tour, dict Pourtaut, de la maison de Gray;
- Jehan Mouveau, dict La Laugen, guidon d'indict sieur de Romegou;
- Arnaud de Germond, dict le capitaine Pilles, ou Perigord;
- Antoine Teste;
- Vasault Glassant;
- Jehan Mansiel, de Thoumoux, portans titre de capitaines;
- Le capitaine Bazes, en Perigord;
- Jacques Bulnot, dict le capitaine Mazeron, de Xaintes;
- Ving nommé de Laporte, dict le capitaine Ghaulerac, du pais de rigord;
- Jehan de Lamissaus, dict le capitaine Auras;
- François Vigier, sieur de Trullebois, en Alvert;
- Jehan de Lauste, sieur de Sarxins, son beau-frere;
- Jochin de Sainte-Hermaine, sieur du Fa;
- Jehan Goumaral, sieur d'Agoumay, près Saint-Savimen;
- René Cadot, sieur de La Garonne, près Plassac;
- Jehan de Flandres, sieur Du Bailly;
- Chastellier Portault, dict Latour, soy disant amiral des rebelles ex pais vulnis et des Isles, en Xaintonge, et son frere, Claude Desmoultis, sieur La Tour, gouverneur de Taillebourg, demeurant en la parroisse de met-Seurin de Sechantz;
- Jehan de Gussade, filz aîné du sieur de Saint-Maigrin et de Tommenx, pelié le visconte de Saint-Maigrin;
- Jehan Guyton, filz aîné du sieur de Longchamp;
- François et René de Balaine et le tiers frere, enfans du sieur d'Usson, Xaintonge, l'ung appellé le sieur de La Tourche, l'autre appellé sieur Brosilais;
- Jehan de Busting, filz aîné de Loy de Busting, sieur du Brans les neuchaux;
- François de Bloys, filz aîné du feu maistre Nicolas de Bloys, en son vant, conseiller du Roy en laudic cour, et sieur de Senilbac, en rédo;
- Gaston, dict Gastonnel, Guilem, Pierre et Jehan de Grely, freres.
- enfants du sieur de Lavignac, parroisse Sainte-Terre, jurisdiction du Castillon;
- François La Roque, de Saint-Macaire, dict le capitaine La Roque;
- Raymond Dandaux, enseyger, sieur de Bougnac et de Boyrac, autrement appellé le capitaine Boyrac;
- Jehan de Fargue, appellé le capitaine Lamothie de Pujols;
- Jehan de La Rochechaudry, sieur Du Bois;
- Bastard de Clan;
- Le capitaine La Tour, près Sainte-Foy;
- Arnaud Sensart, dict le capitaine Pressac, près Saint-Milou;
- Le capitaine Fagotz, nommé François, près Montferant;
- Bertrand de Caplevoila, facteur de François de Pontcastel;
- Le jeune lieutenant d'indict Fagotz;
- Helies de Poignac, sieur de Fontaines, beau-pere du jeune visconte de Saint-Maigrin;
- Jacques Meynard, sieur du Panpau, près Saintes;
- François Moine, sieur de Colombiers;
- Jehan de Lacour, sieur de Susiac;
- Jacques de Lacour, son frere, sieur de Sévigné;
- Capitaine Nicolas Le Masson;
- Capitaine Lanicelle;
- Capitaine Laubier;
- Le sieur de La Vallade, neveu du sieur Des Roys et lieutenant d'indict Aubier;
- Artius Vaequey, sieur de Beyssac, Entre-deux-Mers;
- Ving nommé Sarze, demeurant près Lanchamp, en Xaintonge;
- Le filz aîné du sieur de Riveron d'Archeac, lieutenant d'indict Asmieres;
- François Arrerac, dict Le Moer, enseyger d'indict Asmieres;
- Jehan Deydiac, Raymond Amanieu et Pierre Bourguys, freres, habitans de Labourne;
- Helies Grangier;
- Arnaud Bausac, de Saint-Milou;
- Raymond Burga;
- Guillaume Guimnet, de Labourne;
- Ving nommé de Brie, maistre d'hostel du sieur de Seiches de Pardailhan;

Entre le procureur du Roy, demandeur en crime de leze-majesté divine et humaine, voleries, sacs de villes, chasteaux, bourgades, sacrilleges, raptures et démolitions commises ex églises, abais, convents des mendians et autres lieux religieux, assembleurs à port d'armes, en forme hostile, bruscours, depredation et depopulation du plat pais, meurtres et homicides inhumainement perpetrés et commis ex personnes des officiers royaux, mandians, religieux, prestres et autres bons et loyaux subjectz du roy, violement et forcoement des femmes et filles, d'une part;

- François Bourhard d'Aubeterre, sieur de Saint-Martin de La Goulle;
- René Helies, sieur de La Rochelourat;
- François de La Rochefoucauld, baron de Montendre et de Montguyon;
- Antoine de Polignac, frere du sieur Des Bois, soy disant sieur de Douzac, religieux du Orden saint Benoist;
- Berard de Segur, sieur de Seiches et de Lalauriere, autrement appellé le baron de Pardailhan;
- Jochin de Segur, sieur du Grand Puch de Pardailhan, son frere, soy disant maistre du camp des rebelles;
- Jehan de Segur, le jeune, sieur de Pardailhan;
- Jehan de Lesceurs, sieur et baron de Savignac, en Fronsalois;
- Guy de Monferant, dict de Langouan;
- René de La Roche, sieur de Smiran, en Xaintonge;
- François Gombault, sieur de Champfleury;
- Montelambert, sieur de Vazeze, près Saint-Jehan;
- Pierre de Bois, sieur de Rossillon, en Xaintonge, et son filz aîné;
- Nicolas de Valée, sieur du Douhet, filz de feu maistre Brian de Valée, en son vivant conseiller du Roy, en laudic cour, et le sieur de Lamathassière, filz aîné du sieur de Lacavo, tous deux estronnetours, en Angleterre, pour les rebelles;
- Gaston, Jehan, Pierre et Romain Achariz, freres et sieurs des Augiers, les la ville de Bourg;
- François Dubrouilh, sieur de Fourcaux, chateallany de Plassac;
- Capitaine Duch d'Asmieres, de la maison de La Chapelie, en Xaintonge;
- François d'Asmieres, sieur de Bonlieu, son frere;
- Charles Bremond, sieur d'Artz;
- François de Bremond, sieur de Balanzac;
- Galciel de Lamothe, sieur de Saint-Seurin de Mortaigne;
- Fonierailles, seneschal d'Arnaizac et le sieur de Montamat, son frere;
- François d'Aidin, l'aîné, sieur de Guimieres;
- François Dalouhe, sieur Dos Aios, près Gemozac;
- René Yassal, sieur de La Cyeneliere, coppingent des rebelles, à Thalamond;
- François de Burle, l'aîné, sieur d'Areys;
- Jehan Artius et Henry de Burles, ses freres, surnommés de Chernoises;
- Boudés et Priet de Saigon;
- François Goumaral, sieur de Guilles, en Xaintonge;
- Jacques de Saint-Legier, le jeune, près la ville de Pons;
- Le sieur de Poigné, près Saubiza et ung nommé Fontouet, son frere;
- Jacques Des Champs, sieur de Bussac, capitaine des rebelles, en la ville de Xaintes et Pierre Bulliere, seigneur de Genisse, l'aîné, de la seneschancete de Guyenne;
- Jehan de Segur, sieur de La Moiere, en la terre de Montravel, et son filz appellé le capitaine Montreun;
- Arnaud Targat, dict le grand Arnaud;
- Aulfre, nommé Mangonnet, serviteur d'indict sieur de Seiches de Pardailhan;
- François Hoste, de Castres, près Bauliran;
- Odet Colineau, de Pons, dict le capitaine La Riviere;
- Faugeras, soy disant juge de Pons;
- Luc Delas, soy disant procureur de Pons;
- Maistre Anthoine, ministre de Pons et Plassac;
- Pierre Galbar, ministre du Douhet et de Panloye;
- Christophe de Poy, procureur d'Hiere, pour le sieur de Mirambeau, surnommé le capitaine Desagneres;
- Jehan Hurtault, mercier, son lieutenant, demeurant en Brouage;
- Augustin Chauvier, corroyeur, de Pons;
- Germain Joanneaulx, dict Canadas, frere de Johanneaulx, conseiller presidial, à Naintes;
- Guy Capet et ses freres;
- Mathurin Forest;
- Jehan Figeon;
- François Pichon, marchand, estably maire, à Xaintes, par les rebelles;
- Et Jehan Pichon, son filz aîné;
- Artius Mage, dict Fiefmedin;
- Pierre Gilbert et Jehan Grimaud, naguieres lieutenans des visceschaux;
- Jehan Cimetiere, juge de Marennes;
- Pierre Comber, naguieres visceschial d'Agénais;
- Pierre Boyssac, dict sieur du Pmier, fermier de Semoussac;
- Lucas Mariele, de Lorignac;
- Jehan Garrineau, marchand, de Saint-Fort sur Gironde;
- Jehan Vergne, serviteur d'indict de La Cyeneliere;
- François Audelbert, dict Laparée, autrement Ligon;
- Jehan, François et Mathurin Philippins, freres;
- Amé Nauin, de Cosnac, sieur de La Houssaie;
- Jehan et André Couriault, freres;
- Simon Salourault;
- Estienne, Jehan, Vincens et Jacques Tarteaux, freres;
- Jehan Gourgon;
- Le jeune Fleau, de Cosnac;
- Jehan Guillet, de Saint-Rames;
- François Denys et Pierre Jousuetz, enfans de Jonuet, de Saint-Ciers;
- Odet, Yvon et Jehan Depont, freres, enfans du juge de Cosnac, sieur de Saint-Rechier;
- Batiste July et son frere, de Saint-Seurin de Mortaigne, sieurs de Panniers;
- Anthoine Messier, de Cosnac;
- Jehan Chaisneau;
- Guilhem Phelip;
- Robert Du Fousé, dict le capitaine Guiterie;
- Anthoine Du Fousé, son frere;

Nicolas Daignes, diet Guillot;
 Guillem Boisse, lorfier;
 Olivier Peschaud;
 Jehan Artault et Thomas Chaineau, de la ville de Bourg;
 Raimond et Pierre Dumas, freres;
 Pierre Peyraud;
 Raimond Causse;
 Bertrand de La Forcade;
 Jehan Roustault, son beau-frere, filz unique de Hilaire Roustault;
 Martin et Noel de Labes, freres;
 Anthoine Cassaigne, de la rue des Argentiers;
 Jehan de Labone, chaussetier;
 Jehan Gaignard;
 Jehan de Lafargue, gendre de Vincens, le libraire; Jehan de Lafite, sergens royaux, en Naintonge;
 Jehan Garrineau, de Saint-Fort, pretendu sergent royal et commissaire des chemins;
 Yves Roussejeau, greffier au siege presidial de Naintes;
 Claude Laboyssiere et Jacques Sanssouy, ministres de Naintes;
 Maistres Gilbert Berthius, François Badiffe, Estienne Gasteuil, Christophe Dempure, Jehan Seneschal, Pierre Poictevin, advocatz audiet siege;
 Maistre Charles Farnoux, sieur de La Clochetrie, Pierre David, Guy Savary, Jacques Poictevin, Loys Chasseloup, Jehan Champanais, procureurs audiet siege;
 François de Labaye, pretendu prevost des mareschaux, pour les rebelles;
 Maistres Pierre Lamoureux et Jehan Alaret, medecins, de Naintes;
 Denys Alaire, l'ung des cappitaines des rebelles, à Naintes;
 Estienne Pradeau;
 Jehan Pigeon;
 Arnaud de Tartas;
 Jehan Agasseau;
 Thomas Augereau;
 Amory Bigot, echevyn;
 Pierre Bigot, sieur de La Charlotiere;
 Estienne Meynard, diet le Costurier rouge;
 Yllier et Pierre Frenains, freres;
 Pierre Gentilz, seigneur propriétaire de l'hostellerie de l'Escu de France, de Naintes;
 Gilles Coyfard;
 Orlet Charlavoyne;
 Denys Dempiere;
 Jehan de La Chaulme, pintier;
 Pierre Corloneau, cellier;
 Jehan Garnier;
 Jehan Buhort, gendre de Jupin;
 Pierre Bonton, pelletier;
 Pierre Du Val, cy devant garde des pons, de Naintes;
 Robillard, sieur de Lagrange;
 Bené Danjou, diet Sandrille;
 Jacques et Anthoine Barguenous;
 Jehan Buhort l'aîné, diet le baillif;
 George et Nicolas Bricot;
 Ung nommé Gros-Cœur, archier du prevost des mareschaux;
 Jehan Gordon Possines, trouppette, de Naintes;
 Le sieur du Chaillot;
 Thibault Blanc, sieur de La Cherade;
 Guillaume Charlopin, de Montandre;
 Nicolas Papault et Jehan Gaiot, bazochiers, de Naintes;
 Jehan Goutault, de Lorignae;
 Pierre Chauvet, diet Gaiot, de Saint-Fort;
 François Pabon, hoste de l'Image Saint-Jehan, de Pons, et Arnaud, son frere;
 Les enfans du tapisserie, de Pons;
 Les trois Thiboudeaux, enfans de l'hostesse de la Fleur-de-Lis, de Naintes;
 Anne Brun, dame de La Barriere, femme de Bernard Segur, sieur de Soubes, diet de Pardailhan;
 Laputte de Pontieux, flamboyse, femme de Pons de Poignac, sieur des Bois;
 Anthoine de Labaye, lieutenant dudiet Des Roys, à Blaye;
 Jacques Bolet, sieur Des Fenestres;
 Jehan Marin, sieur Des Cheminées, son gendre;
 Pierre Achard, diet Merlin;
 Bernard de Leglise, serviteur dudiet sieur Des Fenestres;
 Denys Melquin, de Jonzac, beau-frere de Pierre Du Vigneau;
 Ung nommé Marc Fulcier, de Bourg, recepteur des rebelles, à Blaye;
 Jacques Girard, diet le recepteur du quart;
 Romain Bernard, le canonier, et Arnaud de Tauzignans, son gendre;
 Arnaud Legier, diet Pifre;
 Jehan de Juillat, chaussetier;
 Gaillard de Barbançon, diet Longueville;
 Jehan Aymery, diet Bracat;
 Pierre Bachelier;
 Androise Lemercier, serviteur dudiet sieur Des Roys;
 Pierre Gaullier, diet le Picard, a present corporal;
 Mery Basque;
 Ung nommé Des Plantes, diet le Hostard, de Jonzac;
 Jehan Neveux, de Sezac;
 Pierre Geot, diet Baigne-Boneq, capitaine des enfans de la ville de Blaye;
 Charles Jullier;
 Pierre Boulaire;
 François Charretier, diet Pillot;
 Jehan et Nicolas Moysan;
 Charles Augier, son beau-frere;
 Jehan Moncault, admiral des navires de Blaye, pour les rebelles;
 Vincens Taille et son frere, de Montandre;
 Jehan de Laurens, sieur de Pirouard, en Agenois, autrement appelle le sieur de Mouguyon;
 Nicolas et Jehan Boulaires, freres;
 Pierre Moreau, le jeune;
 Pierre Blais, conducteur de la manœuvre, de Blois;
 Pierre Verseliere, sergent;
 Pierre André Porchieret;
 Pierre Blazel, le jeune;

Jehan Aymery, mareschal, de Mazcroilles;
 Bernard Bouyn, filz de François Bouyn;
 Pierre Arnault, diet Brion, le galbarrier;
 Pierre Tardit, hoste de Notre-Dame, de Blaye;
 Bernard Pais, diet Maurenard, marinier;
 Pierre Brunet, de Cars;
 Arnaud Du Meynieu, frere du procureur du Roy, de Bourg;
 Clement Nolle, cordonnier, de Jonzac;
 Arnaud Baudet, galbarrier;
 Gregoire Maridat, de Segonzac, corporal;
 Jehan Tarneau, filz de Marie Rileau;
 Jehan Suzaneau, diet Jarnac;
 Martin et Vincens Discarron;
 Pierre Raymond, diet Saint-Andrés, et Charles Raymond, son filz;
 Charles Guillon, hoste de l'Escu-de-France, à Blaye;
 Robert Poilo, son fillastre;
 Jehan Baloucau;
 Romain Prevost, diet Naudinet;
 Jehan Ninardit, de Pons, cellier;
 Jehan Formier, le vieux, cordonnier;
 Anthoine et Jehan Poictevin, canoniers, de Blaye;
 Guillaume de Villeneuve, appoicaire et diacre, de Blaye;
 Jehan Drouault, appoicaire, demeurant chez Meninot;
 Nicolas Boutin, lorfier;
 Pierre Micheau;
 René de La Roche;
 Jehan Garnier, diet le Fillassier;
 Jehan Agasseau, pintier;
 Gaillard et Pierre Jusseaulmes, freres;
 Jacques de Lespinay;
 Pierre Blais, diet Montignac;
 Jurat, de Blaye, diet le capitaine Chassemesse;
 Jehan Granier, diet Lagarde, gendre du feu juge de Culzagues;
 Jehan Roy, filz du maistre Jehan Roy, notaire, de Culzac;
 Pierre Poynot;
 François Guilhemet, hoste de la Roze;
 Charles Dauron, hoste de la Croix-Blanche, à Blaye;
 Pierre et Michel Palpes, massons;
 Pierre et Perrin Heraultz, freres;
 Bernard Brun, bastard de Mouguyon, demeurant à Gartelegue;
 Pierre Foyreau;
 Helies d'Estrale, de Saint-Savin;
 Jehan Pelletan, diet Sarreau;
 Jehan Blanchet, notaire, de Saint-Savin;
 Jehan Landard, menuizier, de la parroisse de Cars;
 Pierre Lemoyné, pintier, filz de Guyonne Beau;
 Guillaume Escuyer, filz de Done Marie, de Bourg;
 Jehan Pau;
 Gratien et Jehan Goulo;
 Thomas Augereau, diet Chely, de Bourg, boucher;
 Jehan Ga, filz d'autre Jehan, de Lafite;
 Jehan, diet Jehannot de Lalane, corretier;
 Pierre et Jehan Augier, diet Le Beroz, freres;
 Julien Brostera;
 Guillem de Morlane, marchand de reste ville de Bourdeaux;
 Jehan Boyleau, verrinier;
 Guillem Guimberteau, son gendre, demeurant à la rue des Faulcetz;
 Bertrand Davril, hoste des Troy-Roys, de reste ville, parroisse de Saint-Bemy;
 Jehan Dorgueil, hoste de l'Aigle-d'Or;
 Jehan Darricaut;
 Martin Begney, nauquieres sergent royal;
 Martin Bilouet;
 Guillemyn, Benoist et Pierre Bondon, bouchiers, de Porte Medouque;
 Lazare Jouy, solliciteur capitaine;
 Pierre Chasserat, nauquieres archier du viseneschal de Guyenne;
 Eymar Martin;
 Jehan de Juste, gendre de Hugnet;
 Raimond Juilland, nauquieres sergent de la prevosté de Bourdeaux;
 Gilles et François Mazieres, enfans de Leonard Mazieres, cordonnier;
 Nicolas Courhard, diet Lespine, maistre cordonnier;
 Heliut Richardau;
 Jehan Visumier, mercier;
 Ung nommé Cugnet;
 Anthoine Chaumeton, diet Gargas et René Du Roys, diet le Grand-Orphetre, de la rue des Argentiers, beau-frere de Freny;
 Blaise et Janot Du Meyniou, nauquiers de chevaux;
 Mathurin et Denys Legretz, chaussetiers, et Justin Legret, leur frere, tous surnommés Lagarde;
 Anthoine Lanta, diet de Nothes, et Sauvat, diet Soiete, portans titres de capitaines; et Jehan Chevreuil, diet Montauban, armurier;
 Maistre Simon de Maisonneuve, nauquieres conseiller presidial en la reneschauree de Guyenne;
 François Lagraulet et Claude Drassy, nauquieres huisiers en la cour;
 Leonard Bideau, substitut du procureur du Roy, en la ville et comte de Blaye;
 Jehan Gallateau et François Dumont, medecins de ceste ville;
 Jehan de Laburthe, filz aîné de M^r Bernard de Laburthe, advocat en l'audiet cour;
 Jehan Legret, diet Lagarde, aussi advocat;
 Pierre Moreau et Pierre Meynard, procureurs en la cour;

(à suivre)

Relevé par M. ROBERT
 Extrait des Archives
 Historiques de la Gironde
 Tome 13, page 399 (6-4-1569)
 Bibliot. Municipale, Bordeaux

QUELQUES DROITS FEODaux EN GUYENNE ET AILLEURS (suite)

BAC (ou droit de travers ou de pontage) : Droit exclusif d'avoir un bac pour le passage d'une rivière.

BAN : Le droit de publier les bans (de fauchaisons, de moissons, de vendanges) appartenait aux seigneurs hauts-justiciers.

BANALITE : Droit permettant au seigneur d'obliger ses censitaires à moudre leur grain, cuire leur farine, presser leurs fruits au moulin, au four, au pressoir seigneurial que le seigneur devait entretenir en bon état ainsi que les chemins permettant d'y accéder. Concernait aussi les moulins à draps et à écorces, les boucheries banales et les taureaux baniers.

BANC et ETANCHE : Droit existant en Bretagne permettant au seigneur de vendre exclusivement, pendant quelques jours chaque année, vin et cidre au détail, sans acquitter d'impôt.

BANVIN : Droit de vendre seul du vin dans la seigneurie pendant 30 ou 40 jours après le ban des vendanges.

BARRAGE ou DOMAINE : Droit féodal, devenu royal, perçu au passage des marchandises à certains endroits pour l'entretien des chemins et des ponts ou à l'entrée des villes.

BATARDISE : Droit, pour le seigneur haut-justicier et surtout pour le roi, de succéder aux bâtards morts ne laissant pas d'enfant légitime ni de conjoint, à la condition qu'ils soient nés, qu'ils aient été domiciliés et qu'ils soient morts dans la seigneurie.

BLADAGE : Droit, en Albigeois, consistant en une redevance en grains pour chaque bête de labourage.

BLAIRIE (ou avenage) : Redevance en avoine rétribuant la permission de faire pacager les bestiaux sur le territoire de la seigneurie, après l'enlèvement des récoltes, et sur les terres vaines et vagues. Usitée en Bourgogne, Nivernais et Auvergne.

BOISSELAGE : Dîme perçue au boisseau en Poitou.

BORDELAGE : en Bourbonnais et en Nivernais. argent, grains ou volailles versés proportionnellement à la récolte.

(extrait du Dictionnaire des Institutions de la France, XVIIe et XVIIIe siècles).

Pierre DUPOUY

ARRÊT du parlement autorisant les religieuses de l'Annonciade
à aller se baigner à l'Océan.

Archives départementales, B. n. 147. Communiqué par M. Brives-Cazes.

N° CCXXX

19 Mai 1561.

Veü par la Court l'advis de Pichot, Menardeau, de La Taste et Voysin, médecins de ceste ville de Bourdeaux, par lequel, attendu que seur Françoisse Bertrand, religieuse du couvent de l'Annonciade de la presente ville, à cause de la morsure d'une petite chienne enragée, est tombée en une maladie appelée *hidrophobia*, qui est à dire rage, en laquelle on craint d'approcher, toucher et mesme de voir l'eau, dont elle est morte, et que les autres religieuses qui ont maniée, palpée, alainée ladite chienne, sont en dangier de tomber en mesme maladie, ont conseillé aux religieuses dudict couvent de s'aller baigner en la mer salée pour aller obvier audict dangier de ladicte maladie.

Ladicte Court, suyvant ledict advis, a permis et permet auxdictes religieuses dudict couvent de s'aller baigner à la mer sallée, pourveu qu'elles ayent en leur compaignie le provincial de leur ordre ou son commis, avec seure garde et honeste compaignie, decente et convenable à leur ordre, profession et religion.

(Minute sans signature.)

Suit le certificat annexé à la minute de l'Arrêt :

Nous soubzsignez, medecins jurez de la presente ville de Bourdeaux, certifions avoir visité sœur Françoisse Bertrande, religieuse de l'Annonciade de ladicte presente ville, laquelle, à cause de la morsure d'une petite chienne enragée, est tumbée en une maladie appelée *hidrophobia*, c'est-à-dire rage, en laquelle on craint d'approcher, toucher et mesme de veoir l'eau, dont elle est morte, et parce que ladicte petite chienne a esté maniée et palpée des aultres religieuses, les ha alainées et lechées, non pensantes à la maladie et dangier qui en pouvoit venir, dont elles sont en dangier de tomber en l'inconvenient de ladicte sœur Françoisse, nous leur avons donné pour conseil, entre aultres remedes, d'aller se baigner en la mer salée. Et parce qu'est verité, nous sommes soubzsignez, le xix^e jour de mai m. v^e soixante et ung.

P. PICHOT, MENARDEAU, DE LA TASTE, VOYSIN, *médecins.*

AU XVIIIème SIECLE LES ESCLAVES
ETAIENT MARQUES COMME DU BETAIL
EST-CE PENSABLE !

--- 0 ---

Aujourd'huy, troisieme juillet 1751, pardevant moy Jean DEMAUVAL, Trésorier de la Marine à SAINT-LOUIS, COSTE St-DOMINGUE, est comparu le Sr J.B. DAIGNAN, cap^{ne} du navire "Le Patriarche Jacob" de BORDEAUX, lequel a dit qu'il emmene avec luy en France un negre à luy appartenant nommé David, de nation mina, âgé d'environ 17 ans, estampé DAIGNAN, pour le faire elever dans la religion catholique, appostolique et romaine et luy faire apprendre un metier, promettant de le faire revenir dans la Colonie au bout de 3 ans, se soumettant a deffaut de ce, de payer entre mes mains la somme de 1.000 L. conformement à l'Ord. du Roy du 15 décembre, art. 8 et a signé ; ainsy signé au registre la permission cy-dessus le requerant, le Sr J.B. DIGNAN, en conséquence de sa declaration de ce jour pour y avoir recours en cas de bezoin. A BORDEAUX, le 16 octobre 1751.

(Extrait des rôles de l'Amirauté de Guyenne 6 B 51)

Cqué par Pierre DUPOUY

LA POSE, TRES OFFICIELLE, D'UN BANC D'EGLISE

--- 0 ---

En vertu de l'Ord^{ce} de Monseig^r l'Archevesque a été placé dans l'église de la pr^{nte} paroisse du costé de l'epitre un banc appartenant à Monsieur d'ARRETAC, Seig^r d'ARSAC et conseigneur de partie de PAREMPUYRE, de la longueur de trois pieds et demy et de la largeur de 4 pieds et demy, lad. ord^{ce} datée du 29 juillet 1590 a moy signiffee le 16 7bre de la meme année par Mons^r DESPUIOLS, curé de SOLIGNAC, lad. ord^{ce} remise parmy les papiers de notre eglise. En foy de quoy j'ay signé

MOZIES, curé

(Extrait des registres paroissiaux de PAREMPUYRE du 18.10.1690)

Cqué par Mme Huguette DUPOUY

UNE BIEN TRISTE FIN ... POUR UN MOIJRANT !

--- 0 ---

PAREMPUYRE - Décès du 22.4.1701

Après avoir reçu les S.S. sacrements de penitence et dextremontion non celuy de leucaristie a cause du grand venin qui luy fermait le passage est decedé Pierre, lab^r, âgé de vingt cinq ans ou environ, estranger, valet chez Sr JEANTET, marchant et a été enseveli le 23 dudit mois...

(Extrait des registres paroissiaux de PAREMPUYRE&

Cqué par Mme Huguette DUPOUY

CENTRE D'ACCUEIL ET DE RECHERCHE DES / ARCHIVES NATIONALES /

60, rue des Francs-Bourgeois,

P A R I S

Nous croyons utile de donner quelques renseignements sur ce nouvel organisme mis en place pour les chercheurs aux Archives Nationales, à partir du 6 juin 1988.

L'accès au C.A.R.A.N. se fait actuellement par les Jardins de l'Hôtel de Rohan (passer par la grille à gauche de la façade du C.A.R.A.N.).

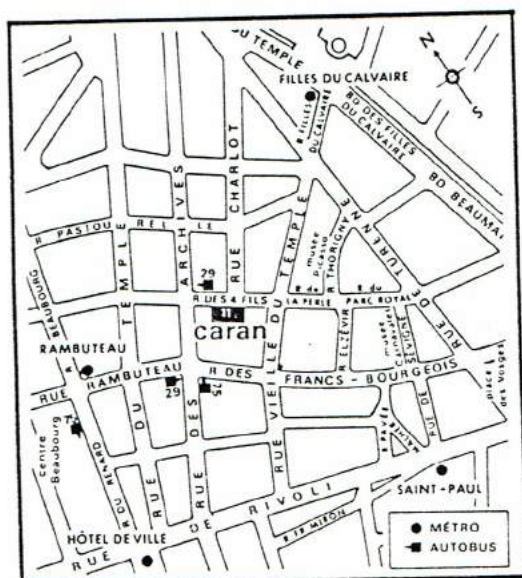
Une carte magnétique de lecteur sera délivrée après photographie ; sa validité sera annuelle ; elle donnera lieu à la perception d'une somme de 100 francs pour frais annuels de constitution et de gestion des dossiers d'inscription.

La carte annuelle servira :

- 1°.- de badge d'accès pour les différentes salles de lecture ;
- 2°.- de moyen d'identification des chercheurs aux terminaux informatiques qui leur permettront de demander la communication des documents et des microfilms.

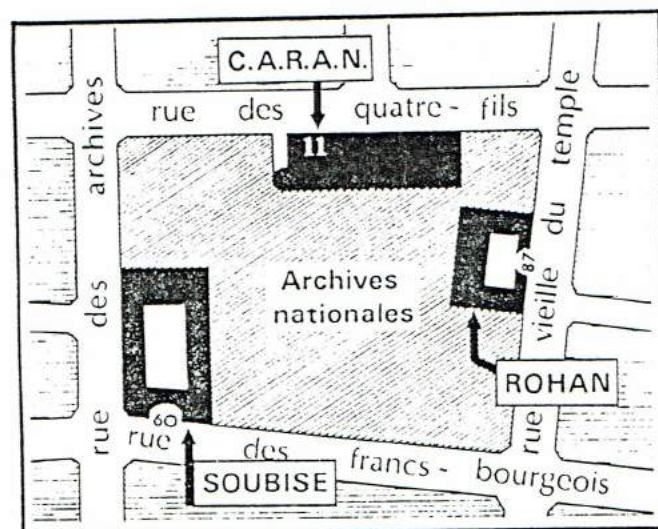
Un exemplaire du règlement intérieur du C.A.R.A.N. peut être consulté au Siège de l'A.G.B.

Accès des Archives Nationales



Plan du quartier

Accès des Archives Nationales



Plan des trois entrées

VOYAGES D'ETUDES

EN LIMOUSIN

Du 15 au 17 mai, 15 membres de l'A.G.B. ont effectué un déplacement aux Archives de la Haute-Vienne, à Limoges.

Une excursion dans la "Préhistoire" et sur les sites "Corot" a complété agréablement cette réunion.

EN DORDOGNE

Le 4 mai, un groupe a repris avec bonheur le chemin des Archives de Périgueux ; il est prévu un nouveau déplacement le jeudi 23 juin.

EN CORREZE

Les 13, 14 et 15 juin, un voyage à Tulle est assuré par Mme Catane.

COMMUNIQUE

Nous avons relevé dans le dernier Bulletin (n° 17) du Centre Généalogique du Sud-Ouest deux articles qui nous paraissent particulièrement intéressants :

- 1°.- La liste des maires de Bordeaux de 1208 à 1790
- 2°.- La liste des personnes guillotonnées sous la Terreur d'octobre 1793 à août 1794 (suite bulletin n° 16)

Les membres de l'A.G.B. peuvent consulter ces deux Bulletins du C.G.S.O. à notre Siège.

PERMANENCES

Les permanences au siège de l'A.G.B., 2, rue Paul-Bert, Bordeaux auront lieu comme suit durant les mois d'été :

JUIN les 6, 8, 13, 15, 20, 22, 27, 29

JUILLET ... les 6, 13, 20, 27

AOÛT les 3, 10, 17, 24, 31

LES ETRANGERS A L'ANCIEN DIOCESE DE BORDEAUX (suite)

MARIAGES

Le 14 mai 1855, à LA SAUVE

DUTEMPLE Fort, né le 31 décembre 1830 à CAPIAN (Gironde), fils de DUTEMPLE Jean, cultivateur, né le 12 messidor an II, à MONTIGNAC et de ESTRIBAUX Marie, née le 18 brumaire an XI à LASAUVE

avec
LABROUCHE Catherine, née le 2 avril 1835 à MEILHAN (Lot-et-Garonne) fille de labrouche Jean, né le 7 thermidor an IX à LOUPIAC, et de RENARD Catherine, née le 12 juillet 1808 à HURE

Le 3 mars 1859 à BAURECH

BUSSIÈRE François, né le 5 octobre 1822 à SAINT-MARTIN-des-COMBES (Dordogne, décédé le 11 mai 1910 à SAINT-CAPRAIS DE BORDEAUX, fils de BUSSIÈRE Pierre, cultivateur, né le 17 mars 1792, à FOULEIL (Dordogne), marié le 15 avril 1815 à SAINT-MARTIN des COMBES, et de BOYNAT Jeanne, née le 20 ventôse an IX à SAINT-MARTIN-DES-COMBES

avec
LACABANE Marianne, née le 8 juin 1834 à ARETE (Basses-Pyrénées), fille de LACABANE Pierre, tisserand, et de RIMAILLO Jeanne.

Le 7 février 1908, à BORDEAUX

BOUCHERIE Adrien, Emile, Marie, Louis, né le 1er janvier 1883 à SANTANDER (Espagne), fils de BOUCHERIE Pierre, né le 6 novembre 1837 à VILLEFAGNON (Charente), marié le 28 septembre 1867 à TOULOUSE (Haute-Garonne), à PUJOL Louise, Jeanne, Julie, née le 10 octobre 1848 à TOULOUSE,

avec
CHAILLOT Adrienne, Jeanne, née le 8 février 1888 à BORDEAUX, fille de CHAILLOT Victor, Guillaume, André, né le 16 mai 1854 à BLAYE, et de ROQUES Céline, née le 7 mai 1857 à PAYRAC (Lot) de ROQUES François et TERRIE Jeanne.

Le 13 janvier 1853 à BLAYE

CHAILLOT François, Victorin, né le 28 Mars 1824 à SAINT-CIERS-du-TAILLON (Charente Inférieure), fils de CHAILLOT Jean, Michel et de BROCHON Suzanne, père de CHAILLOT Adrienne.

avec
GUIET Marie, née le 18 septembre 1827 à BLAYE.

Communiqué par Mme Henriette GUERIN

LES ETRANGERS A L'ANCIEN DIOCESE DE BORDEAUX (suite)

BASSENS

Décès du 28 fructidor, an 4, de GARREAU Joseph, 80 ans, natif de Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne, ci-devant religieux, prêtre cordelier.

Décès, du 26 nivôse, an 7, de MOUTON Charles, 83 ans, natif de DOUZY EN LIMOUSIN, veuf de Marie Nicole PETITIE, demeurant à Carbon-Blanc.

Décès du 7 prairial, an 7, de PREVOT Jacques, 82 ans, aubergiste, natif de LUZIFORAN en Saintonge, mari de Marguerite DOURNEAU, demeurant à Carbon-Blanc.

Décès du 27 prairial, an 7, de RICHARD Simon, 60 ans, natif de CHAMPAGNOLE en Saintonge, époux de Remonde GUILHEM.

Décès du 3 prairial, an 8, de BODET Joseph, 53 ans, maçon, natif de PUYLEVEQUE-en-QUERCY époux de Marie NOEL.

Décès du 16 nivôse, an 9, de LOUDE Pierre, 72 ans, fils de François LOUDE, natif de SAINT-JULIEN-DE-VAZERIC (Lot-et-Garonne) demeurant à BASSENS (lieu appelé Faisan), époux de Marie Madeleine DUMAN.

Décès du 25 floréal, an 9, de CHAMBRE Martin, 73 ans, natif de SAINT-REMY-DE-DOUMELY, demeurant à Bassens (lieu appelé Le Clapa), époux de Jeanne ROUMAIGNAC.

Décès du 29 vendémiaire, an 11), de BOUDEGOURD Louis Vincent, jardinier, natif de SAINT-SYMPHORIEN (Indre-et-Loire), demeurant à Carbon-Blanc, époux de Jeanne SALLAN.

communiqué par M. JOYEUX

BAZAS - DécèsAnnée 1767

Le 27 décembre, GUILLAUME Louis, 29 ans, cieur de long, natif de SAINT-SOVEUR, diocèse de CLEMENT-en-Auvergne

Année 1768

le 18 août, CALOT Jean, 8 ans, mendiant, natif de SAINT-NICOLAS de-NERAC, habitant du dépôt.

le 14 septembre, DUCHATELLIER Pierre, dit CHATELLIER, 18 ans, soldat au Régiment de Berry infanterie, compagnie de BANVILLE, natif de la paroisse d'AFRENNE-en-Normandie.

Année 1769

le 22 mars, HAMEL Pierre, dit HAMEL, 20 ans, soldat au Régiment de Berry, compagnie d'ORVILLE, natif de SIBRETAT-en-Normandie.

le 5 avril, LARQUIE Marie, 35 ans, mandiante venant du dépôt et native de SAINT-JACQUES-de-CASTELSARASIN.

....

BAZAS (suite)Année 1770

le 16 janvier, de LERY Antoine, 45 ans, époux de METAUX Jeanne, de LA NEUVILLE, diocèse de LANGRE-en-Champagne.

le 6 mars, JUNCA Pierre, 40 ans, valet d'écurie du nommé Tabalié haute au grand Paris, époux de PLAISANCE Jeanne, habitant de SAINT-JEAN-de-BAZAS, natif de PHILONDEN, diocèse de LESCAR;

Année 1771

le 6 mai, GAUDENAVE Louis, 22 ans, natif de DUBRAS, diocèse de CLERMON-en-Auvergne.

le 17 septembre, FAUGERE Elizabet, âge oublié, native du BRET, près CLERMON-en-Auvergne.

le 15 novembre, NODE Etienne, âge oublié, de BRIQUILLE (ou Bresquille) en Limousin.

le 2 décembre, MORRAIN Antoine, 110 ans (?), de SAINT-MARTIN de BAZAS, originaire d'Auvergne.

Année 1772

le 31 janvier, SOURBET Jean, âge oublié, du diocèse d'AIRE, époux de LABORDE Marie.

le 3 avril, LAMARQUE Pierre, 25 à 30 ans, natif de SAMADET, diocèse d'AIRE;

le 23 septembre, LESCOS Pierre, 22 ans, tisserant, natif de NAISSET, diocèse d'AGEN.

le 13 novembre, TIBOULET Jean, 80 ans, mandiant, natif du diocèse d'AGEN.

Année 1773

le 7 octobre, GARDILLE Antoine, 36 ans, garçon tisserant, natif de SOUSERAS, diocèse de CAHORS.

le 13 décembre, SOLLE Jean Ignace, 36 ans, soldat au régiment de CAMBRESIS, natif de VANNES-en-Hencaus.

Année 1774

le 16 janvier, LAVIE Marguerite, âge oublié, épouse de LAVIE Louis, native d'AIRIEU-en-Auvergne.

le 24 janvier, DANIEL Denis, dit BIENAIME, 25 ans, soldat au régiment de Cambrésis, natif de MONTFLANQUIN, diocèse d'AGEN, cordonnier de vocation.

le 9 février, MIGNOT Nicolas, dit MIGNOT, sergent au Régiment de Cambrésis, compagnie de Montrartouzt, natif de VAUCHAN, paroisse de SAINT LEGER-en-Conté.

le 14 février, TISSANDIER Pierre, 20 ans, natif de CASTELMAURIN, diocèse de CLERMON-en-Auvergne.

le 25 juillet, BARBIERE Marie, 14 ans, native de MARMANDE, habitant LAVAZAN, près BAZAS.

BAZAS (suite)Année 1775

le 2 février, LESTRADE Alexis, 27 ans, ouvrier fondeur à la verrerie de La Magine, près Bazas, natif de FAVAS, diocèse de RIEUX

le 19 mai, LAYMAY Etienne, 36 ans, garçon cardeur, natif de SAINT-SEUVER, diocèse de TOULOUSE.

le 3 octobre, BESSE Martial, 50 ans, natif du BORD-DE-VIGNEAU-en-Limousin, portefaix à Bordeaux depuis près de 20 ans.

le 3 décembre, ARRIEUX Jacques, 48 ans, de GEMBRU, diocèse de Cominge.

Année 1776

le 22 janvier, VIDREAU Gabriel, 50 ans, natif de SAINT-SAUVE, diocèse de CLERMON-en-Auvergne, marié.

Année 1777

le 27 juin, GARRI Jean, 47 ans, natif de FAVAS près SAINT-GUIRON, diocèse de Couserans.

Année 1778

le 4 janvier, SANSIVITE Gabriel, 34 ans, natif de LABARTHE, diocèse de COMMINGE.

le 8 juin, SIMON Jean-Jacques Norbert, dit BIENAIME, soldat au régiment du Perche, compagnie de la Colonelle, natif de PIENS en Normandie.

le 26 octobre, VINCENT Pierre, dit VINCENT, 40 ans, soldat au Régiment de Bourbon, compagnie Devesvre.

Année 1779

le 2 janvier, PAGES Antoine, journalier natif d'AIGNAN, diocèse d'AUCH, 53 ans.

le 13 mars, POULIOT Jean, 53 ans, natif de SAINT-ETIENNE de BAYONNE.

le 7 juillet, BEDOURET Jean, 22 ans, garçon charpentier, natif de grenade-en-MARSAN.

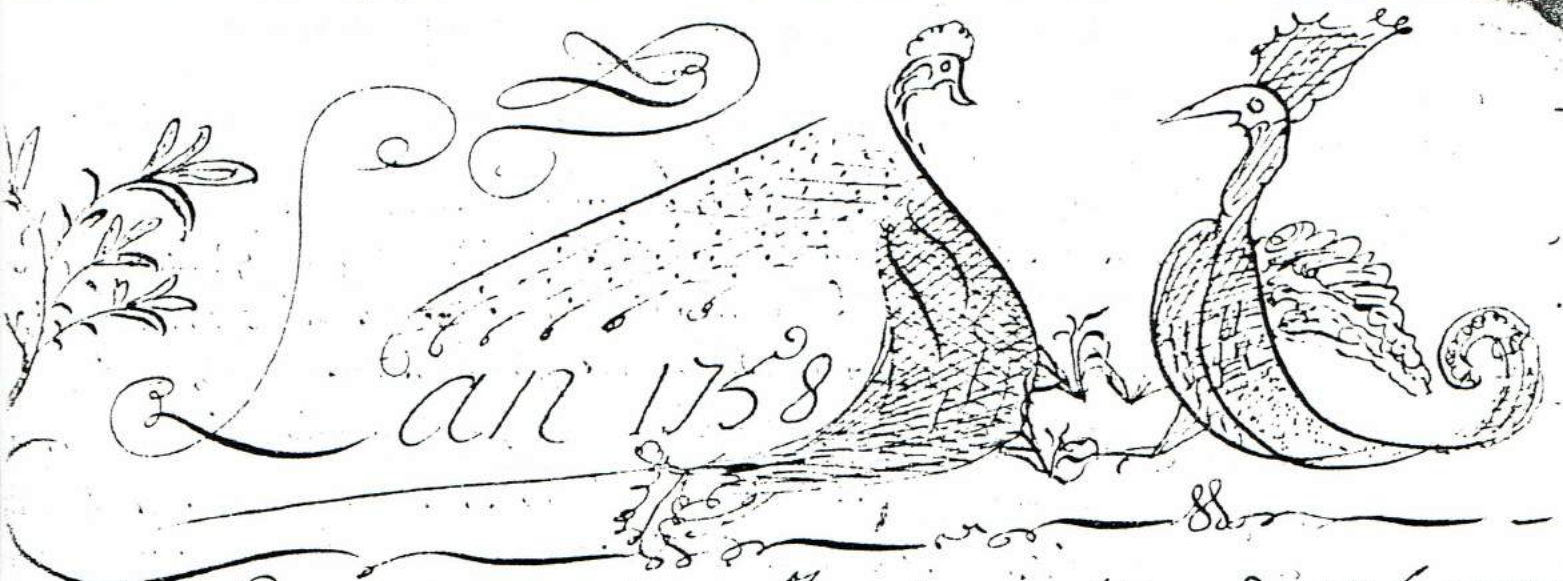
le 29 octobre, CAPDEVILLE Jean, 21 ans, natif de BLANGENT, diocèse de Comminge

le 10 novembre, LAPORTE Jean, 37 ans, garçon mason, natif de QUAYSAC, diocèse d'AGEN.



Jep
S.

L'an 1757 le 1^{er} Janvier deuda Jean marjotoups de fut
 inhumé dans le cimetière de Layon de pres d'une fontaine
 Vigneau de Simon Etobin ager de quatre jours totote de 610
 L'an 1757 le 1^{er} Janvier deuda subitement arnaud maff. a
 de 50 ans ou environ de fut inhumé dans le cimetière de
 Sept Epoux de Marie Réger de pres d'une fontaine de
 Entoime Vigneau qui Nout son Regne de sa Regne pour moy



L'an 1758 le 1^{er} Janvier Jean Bertraud Tailleur d'abit. habitant
 de celle par. fils Legitime Barnaud Bertraud de de sa femme Tardaj
 épouse Jeanne Bulet aussy habitante de celle par. fille Legitime
 de Jeanne Bulet de de sa femme arnaud de pres d'une fontaine
 de la susdite par. de Barnaud Bertraud pere du futur Jean arnaud
 Jean Bulet frere de la future de Jean Vigneau qui voul. s'inscrire
 de son Enquie
 Meyrand Vicire de la Paroisse de
 de son fils de

14. avril 1773

in de

En faveur d'une note
à un Languillon



Le S.^r g. clare curé de Longvate, Subdélégation de
Marmande, au diocèse d'agen, âgé de 401. an
complète, tomba le dernier jour de mars dans une
espèce de sommeil lethargique d'une telle qu'il
fut précédé que par une absence momentanée d'esprit,
on le crut véritablement mort. on remarqua sur
son visage une couleur pâle plombée à jaunes.
on trouva la rigidité et l'inflexibilité dans ses
membres. Ses yeux paroissans Racornis. Son regard
Regardé comme certain, l'héritier presomptif
fit des dispositions pour sa sépulture qui fut fixée au
lendemain mais au moment qu'on alloit le mettre
au cercueil, il se Revint et demanda à manger
et il mangea autant ^{et mieux}, qu'il en avoit fait de sa
vie. il continue de depuis ses exercices ordinaires
avec le meilleur succès.

Amoureux de son pays.

TRAGIQUES VENDANGES A CUSSAC

Du Dixsept Septembre dit huit cent onze
 * acte de décès de Marguerite Maria fille de
 Jean Maria vigneron, native de Begle
 pres de Bordeaux decedee par accident
 le jour vers cinq heures du soir
 en passant avec sa compagnie venant
 de faire vendange et allant se presenter chez monsieur
 Bouvin propriétaire de notre commune pour y vendange
 elle fut atteinte par la verge d'un moulin arrose
 du dit sieur Bouvin et un des obeyron layant strapi
 au dessous de la manivelle gauche lui fit une incision
 d'environ trois pouces de profondeur
 et elle mourut sur le champs sans
 pouvoir articuler une seule parole

N° 19.

Marguerite
 Maria
 de Begle

Sous la Declaration amoy faite
 par le sieur Paul Laffere son voisin je me suis rendu
 sur le lieu et j'verifie que la mort parvit confirmee
 par cet evenement en presence de Paul Laffere age
 de trente deux ans, Guillaume Techene pere age de
 cinquante ans, Bartelemi Techene fils age de vingt trois ans,
 Jean Boillard age de vingt trois ans, et Jean reme age de
 vingt six ans, tous de Begles les voisins. Precepte Pierre
 Caiffard meunier chez la veuve Caiffard et Francois
 Chauvet meunier au dit moulin et tous les majeurs
 abitants notre commune qui ont declare ne savoir signer

Constate suivant la loi par
 moy Jean Pierre Boyer adjoint officier
 public de l'etat civil de Begle



Cque par M. LE GOFF



N° 2
 pier
 moy

moy
 Mangu
 Caro

LA BIBLIOTHEQUE

Nous avons le plaisir de vous informer que notre bibliothèque est enfin aménagée dans notre nouveau local plus agréable et plus spacieux.

Grâce notamment au travail et à l'habileté de notre Maître Bricoleur, Mr. Bonneval, un véritable meuble de bibliothèque a été installé où les différentes Séries de nos livres et guides ont pu prendre place.

De nouvelles et longues étagères permettent de réaliser avec plus de vérité la " Carte de France " des bulletins régionaux échangés.

Voici les différentes listes des Séries qui vous sont proposées :

Série P : (suite des livres indiqués dans les n° 13, 15, 17)

- P92 - L'Atelier de Recherches Généalogiques Onomastiques Brive-Loisirs
 P93 - Un arbre généalogique original avec les collatéraux J. Malrieu
 P94 - Mémoire des Pays de Branne - Tome I
 P95 - " " " " " - " II
 P96 - Une vie quotidienne en Entre-Deux-Mers sous le règne de Louis XIV J.F. Duclos
 P97 - Les dispositions à cause de mort, d'après les minutes des Notaires bordelais de 1785 à 1794 M. Tayeau
 P98 - Dictionnaire de mots usuels - Français-Gascon
 P99 - Documents notariaux de 1780 à 1790 pour servir à l'étude de l'histoire du Réolais (Testaments) J. Valette
 P100 - Dictionnaire des Noms et Prénoms Larousse
 P101 - Landes et Marsan au Moyen Age
 P102 - La Forêt Landaise - La Maison de la Forêt
 P103 - Nègres et Juifs au XVIII° siècle P. Peluchon

Série G : avec une pastille rouge, ceci pour indiquer la durée limite du prêt soit une semaine

Ces guides ont été classés suivant les numéros minéralogiques des départements.

- G 04 - Guide des Archives des Alpes-Haute Provence
 G 08 - Guide des Archives des Ardennes
 G 12 - Archives Départementales de l'Aveyron
 G 15 - Guide des Archives du Cantal
 G 16a - Charente - Registres paroissiaux et Etat Civil
 G 16b - Guide des Archives de la Charente
 G 19 - Archives Départementales de la Corrèze
 Répertoire Numérique de la Série F
 G 24a - Archives Départementales de la Dordogne
 Répertoire Numérique Série Q
 G 24b - Archives Départementales de la Dordogne
 Répertoire Numérique Sous Série 2E - Tome I
 G 24c - " " " " - Tome II
 G 24d - " " " " - Tome III
 G 24e - A. D. de la Dordogne
 Répertoire Numérique Sous Série 2J

- G 24f - A.D. de la Dordogne
Répertoire Numérique des Registres paroissiaux et de l'Etat
Civil jusqu'à l'An XIII
- G 33a - Guide des Archives Départementales de la Gironde
- G 33b - A. D. de la Gironde
Répertoire Numérique de la Série R
- G 33c - A. D. de la Gironde
Répertoire Numérique de la Sous Série 4E
- G 40a - Guide des Archives des Landes
- G 40b - " " " " "
- G 45 - Guide des Archives du Loiret
- G 47 - " " " " Lot et Garonne
- G 57 - " " " de la Moselle
- G 64 - Archives Départementales des Pyrénées Atlantiques
Répertoire Numérique de la Sous Série 4E
- G 68 - Fond du Conseil Souverain d'Alsace
Répertoire Numérique de la Sous Série 1B
- G 73 - Guide des Archives de la Savoie
- G 75 - Guide des Sources de l'Etat Civil Parisien
Etat Civil avant 1860
- G 87 - Guide des Archives de la Haute Vienne

Série GN : ouvrages pouvant être consultés à la permanence

- GN 1 - Guide du lecteur aux Archives Nationales
- GN 2 - Nouveaux textes relatifs aux Archives
- GN 3 - Rapport sur l'activité de la Direction des Archives de France
- GN 4 - Code des Archives de France (T III) - Règlement général
des Archives Départementales
- GN 5 - Organisation technique des Archives Départementales
- GN 6 - Loi, règlement et instruction concernant les Archives Communales
- GN 7 - Instruction générale relative à l'Etat Civil (J.O.)
- GN 8 - Exposition et documents d'Etat Civil français en 1959 (du XV^e au XIX^e)
- GN 9 - Guide des recherches dans les fonds d'Enregistrement sous l'Ancien R^e
- GN10 - Guide des Recherches dans les fonds Judiciaires de l'Ancien Régime d^e
des différents dépôts en France
- GN11 - Bibliothèque et Archives. Comment se documenter ?
- GN12 - Guide du généalogiste aux Archives Départementales et Communales
- GN12B- " " " " " " " "
- GN13 - Les Archives, organisation générale des Archives Nationales
- GN14 - Les sources généalogiques en France
- GN15 - Guide pratique des Associations (Loi du 1^{er} Juillet 1901)
- GN16 - Catalogue des Cartes Anciennes
- GN17 - Recensement des Dépouillements systématiques en France
pour faciliter les recherches généalogiques
- GN18 - LAROUSSE
- GN19 - Guide Michelin 1983
- GN20 - Code Postal
- GN21 - Répertoire Informatique des Familles Etudiées - Provence -
- GN22 - Bottin des Communes

Série D : ouvrages prêtés mais pouvant être repris par le prêteur

D1 - Les Espagnols de l'Auvergne et du Limousin du XVII° au XIX°s. Poitri...

D2 - Remues d'Hommes - Les migrations montagnardes en France - XVII°, XVIII°.

Liste des Bulletins Régionaux échangés :

- France Québec
- British Columbia Généalogist - Canada
- Nord Généalogie - Flandres Hainaut Artois
- Revue trimestrielle de l'Association Généalogique du Pas-de-Calais
- Généalogie et Héraldique des Ardennes
- Généalogie Lorraine
- Centre Généalogique du Finistère
- Centre de l'Ouest
- Informations généalogiques Orléans
- KIKANDOU - Versailles
- Stemma - Ile de France
- Le Francilien du Levant - Est Parisien
- Cercle Généalogique et Héraldique du Bourbonnais
- Salsa - Haute Saône
- Généalogie en Charente Maritime
- Cercle Généalogique de Saintonge
- Recherches Généalogiques en Charente
- Cercle Généalogique Poitevin
- Cercle Généalogique de la Marche et du Limousin
- Cercle Généalogique d'Auvergne et Velay
- Saga - Aurillac
- C.G.S.O. Bordeaux
- C.H.O.G.G. Bordeaux
- Les Echos du Vitresais
- Les Cahiers du Bazadais
- Généalogie des Pyrénées Atlantiques
- Centre Généalogique des Landes
- Société Bordas - Landes
- Ekafna - Pays Basque
- Centre Généalogique du Pays Basque et Bas-Adour
- Cercle Généalogique du Périgord
- Cercle Généalogique du Lot et Garonne
- Mille et une Sources - Corrèze
- Cercle Généalogique du Languedoc
- Centre Hospitalier de Cannes
- Cercle Généalogique des Cheminots
- Cercle Généalogique des P.T.T.
- L'Association artistique de la Banque de France - Section Généalogie
- Nouvelles Généalogiques de l'Ecureuil
- Généalogie des Yvelines
- SALSA de Haute Saône
- Nos Ancêtres et Nous , Bourgogne

TRANSCRIPTION DES ACTES PAROISSIAUX

----- * -----

Le 8 juin 1988 s'est tenue à l'Athénée une réunion sur les transcriptions.

Comme d'habitude, elle s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et passionnée, prouvant combien ce "travail" est pris à coeur par tous avec la volonté de le faire le plus correctement possible.

Parmi les divers points évoqués il y a lieu de souligner plus particulièrement les suivants :

1°.- L'orthographe des patronymes s'est à nouveau posée.
Il a été confirmé qu'elle doit être celle écrite sur l'acte.

2°.- POINTS IMPORTANTS

Les contraintes informatiques amènent à modifier les instructions précédemment énoncées (bulletin n° 5) concernant la transcription des décès des enfants morts dès la naissance (mention "obiit" en marge avec date).

Au lieu de porter ceux-ci dans la colonne "Décès report" du tableau de naissances, il y a lieu de porter le décès de l'enfant (après avoir vérifié si un acte de décès n'a pas été établi) sur le tableau décès, avec le signe @ dans la colonne AGE, Ainsi, ultérieurement, ces décès pourront être comptabilisés.

3°.- Par leur graphisme personnel, certains curés provoquent quelques difficultés de transcriptions. Aussi, dans le moindre doute, il est prudent d'inscrire au crayon ou laisser un blanc à la place du mot jugé illisible.

4°.- ATTENTION !!!

Pour que la photocopie du tableau original soit la plus nette possible, il y a lieu de prendre obligatoirement un crayon pointe fine TRES NOIRE, cette couleur étant la seule à apparaître clairement au tirage.

5°.- Les transcriptions deviennent très nombreuses et les photocopies des A.P. commencent à s'empiler chez chacun.
Il est donc recommandé (dans la mesure des possibilités) de les porter, par petites quantités, à la permanence aux jours et heures d'ouverture (attention aux jours et heures d'été) en précisant le contenu de chaque paquet (nom de la commune - années) et surtout faire l'inventaire des années et des pages éventuellement manquantes et faire un report de celui-ci sur le paquet.

6°.- Grâce à l'ardeur et à la tenacité de tous, l'exploitation sur informatique de notre "travail" peut se faire. Toutefois, auparavant, il est indispensable que les données recueillies soit "contrôlées et confirmées".

Pour cela un groupe d'une huitaine de personnes s'est formé autour de Mme Pasquier. Ce "contrôle" se fera à la permanence.

Si des personnes veulent se joindre à ce groupe, elles peuvent contacter Mme Pasquier, au n° 56 05 41 65. Un calendrier sera établi à partir de la première réunion qui se tiendra à la permanence, 2, rue Paul-Bert, le jeudi 16 juin à 14 heures

....

Les transpositeurs en difficulté de lecture pourront profiter des jours de réunion de ce "comité" pour, éventuellement, résoudre leurs problèmes.

Il est bon de signaler que notre groupe de bénévoles s'est encore agrandi :

Mme LE TOUZE poursuit sa tâche sur la commune de BLAYE ;

Mme LACOURREGE a commencé PODENSAC ;

Mme COLIN poursuit la transcription de MERIGNAC ;

Deux de nos "anciens" ont entrepris de nouvelles communes :

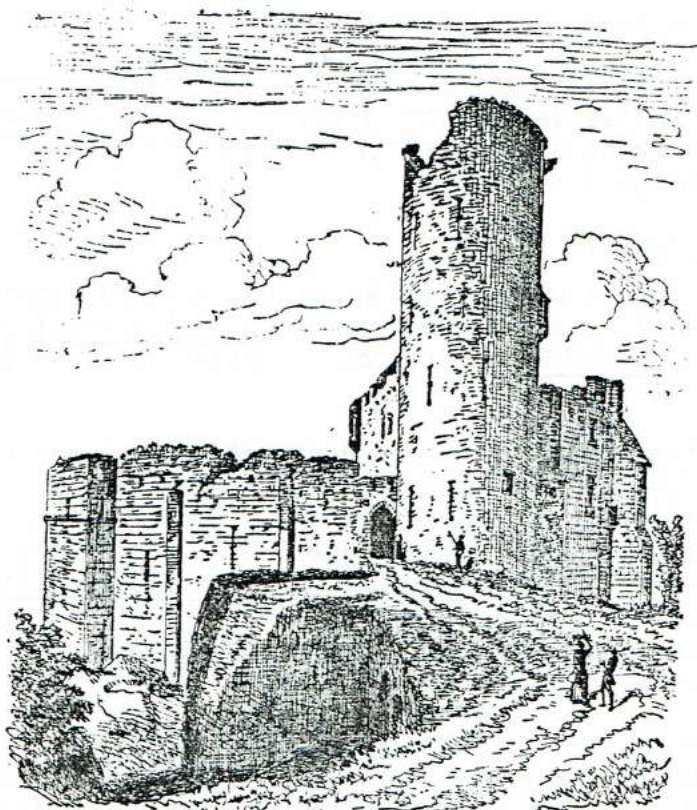
M. DESRENTES, CIVRAC-EN-MEDOC ;

M. DURAND, AUDENGE.

Que les nouveaux bénévoles soient les bienvenus.

----- oo0oo -----

 SORTIE AUTOUR DE RAUZAN



Le château de RAUZAN

Notre collègue, Mme PLAT, organise une promenade dans la région de Rauzan

1e JEUDI 22 SEPTEMBRE 1988

Début septembre il sera donné toutes indications précises pour cette sortie.

DES RENSEIGNEMENTS VENUS D'AILLEURS

--- 0 ---

Notre fidèle correspondant, M. J. Claude PARONNAUD, de PAU, vient de nous communiquer aimablement un certain nombre de renseignements extraits de ses propres recherches à BAYONNE

21 avril 1724, Déclaration de Claude CHAILLAU, navigateur, originaire de BORDEAUX, habitant BAYONNE, s'étant marié avec la défunte Jeanne DETCHENIQUE, il y a 12 ans, sans contrat de mariage.

13 janvier 1725, Décès à BAYONNE de Jean DUPONT, dit "Sans regret", natif de LIBOURNE, 48 ans, hors d'état de travailler.

17 avril 1728, Pierre CANDAU, charpentier de maison, de St-ANDRE (diocèse de BAZAS), fils de Bernard et de Catherine de LEVY, s'engage auprès de Louis LAVIGNE, capitaine, pour la Martinique.

2 juin 1730, Bernard BONARD, tisseur d'étoffes, de MONPOUILLON (diocèse de BAZAS), détenu dans les prisons de BAYONNE pour fraude de tabac.

7 mai 1748, Jacques HUGONET, de BLAYE, fusilier sur "La Junon".

13 mai 1748, Jean ROZIERS, natif de BORDEAUX, volontaire sur le corsaire "La Junon".

9 septembre 1748, Pierre DUPUY, de QUEBEC, habitant BORDEAUX, bosseman sur "La Junon".

1748, Pierre VIAUD, de SAINT-NAZAIRE-CHARENTE, matelot sur "La Junon" s'embarque pour l'Amérique sur "L'Heureuse Paix".

1748, Jacquet ANTOINE, de MARMANDE, matelot sur le corsaire "La Levrette".

1748, Pierre BOISSET, de LORMON, matelot sur "La Junon", embarque, sous le nom de Pierre DESBATZ, sur l'Hirondelle" pour l'Amérique.

1748, Pierre BROUILLET, de CUJAC-en-Perigord, 2^{me} chirurgien sur "Le Lyon".

1748, Pierre GAUDIN, de BORDEAUX, bosseman sur "Le Lyon".

13 janvier 1749, François BOY, de MARMANDE, matelot, habitant BAYONNE, sur le corsaire "La Victoire".

1749, Simon RIGAUDEAU, de LA ROCHELLE, 1^{er} cuisinier sur "La Victoire", (cap^{ne} Balanqué).

1749, André LARDIT, de BORDEAUX, second dépensier sur "La Victoire".

1749, Bertrand LATOMBERIE, habitant la paroisse de SAINT-GERMAIN-du PUTS, "Entre les deux mers", volontaire sur "La Victoire".

1749, André SILVESTRE, de LIBOURNE, matelot sur "La Victoire"

1749, René NAUD, de ROCHEFORT, second calfat sur le corsaire "La Dauphine" (capitaine André Larrue).

...

3 4

11 mai 1750, Pierre ANDRON, de COUTRAS, et Pierre LABAU, de BERGERAC, garçons tonneliers, s'engagent avec le Sr ESTEVEN, garde magasin du Roy à QUEBEC, à travailler tant à QUEBEC que dans les peches de loups marins le long des cotes du Labrador et de Terre-Neuve (III E 3307 A.D. 64, BAYONNE).

1750, Louis COUTENT, de CHATREVAC-en-SEUDRE, près de MARENNES, sur le corsaire "La Victoire", comme bosseman.

1750, Arnaud MORIN, d'ARCIN, près de BLAYE -d° -

4 août 1753, Contrat de mariage de Messire Gabriel Xavier de LABOYRIE, chevalier, Baron d'AMBEZ et de LABASSAGNE, Seigneur de PRINCET et autres lieux, Conseiller du Roy au Parlement de BORDEAUX, natif et habitant de ladite ville, dans l'hôtel de son père, paroisse St-Rémy, fils de Pierre Joseph de LABOYRIE, Conseiller du Roy en la Grande Chambre du Parlement de BORDEAUX et de feu Dame Marie Françoise de MALVIN,

avec

Demoiselle Françoise de BARRAUT, native de BUGNEIN en BEARN, fille de François de BARRAUT, Seigneur de CAPDEVIELLE et de COMMETS, et de Dame Françoise DALBADIE, habitant depuis quelques temps à BAYONNE.

(III E 3310 A.D. 64 BAYONNE)

31 janvier 1757, Jean-Baptiste JOUBERT, de BORDEAUX, matelot sur le corsaire "L'Espérance", de BAYONNE.

23 mai 1757, Jean VILLENEUVE, natif de LOMEUR en Périgord, âgé de 33 ans, sergent volontaire sur la frégate "L'Aigle", habitant le quartier Saint-Esprit de BAYONNE.

3 septembre 1757, Pierre CORBIN, de BELIN (diocèse de BAZAS), novice sur "Le Singe", de BAYONNE.

1757, Charles DOUTCHE, habitant LIBOURNE, matelot sur "La Basquaise" (capitaine HARANEDER), s'embarque sur "La Bayonnaise" (capitaine DOUSSY).

1757, François CHAUVIN, de SAINTES, matelot sur le corsaire "L'Aurore".

1757, Toussaint BONDUT, de COGNAC, matelot sur "L'AURORE".

21 janvier 1758, Vidal LAJAU, natif de BORDEAUX, timonier sur le corsaire "La Gentille" (capitaine LANEGAY).

10 juillet 1758, Contrat de mariage de Sr François Mathieu LANGLUME, de la paroisse Notre-Dame de Puy Paulin, à BORDEAUX, fils de Sr François, bourgeois, directeur des carosses de PARIS à BAYONNE, et de Dame Anne Catherine DALLON, avec Demoiselle Louise CRESPIN, de BAYONNE.

11 août 1758, Guillaume VINCENS, de BORDEAUX, 25 ans, matelot sur le corsaire "Le Machault" (est dans les prisons du Roy à BAYONNE pour dettes).

1758, André MELLON, natif de la paroisse de Saint-Remy de BORDEAUX, matelot au service du Roy.

13 décembre 1759, François LAUZE, de LIMOGES, novice sur "La Marquise de GEVRES".

17 décembre 1759, Pierre DESCHAMPS, âgé de 18 ans, originaire de BORDEAUX, fils de Jean et de Françoise LACOUTURE, de la rue Ste Croix, paroisse Saint-Michel (de BORDEAUX), a été mis comme apprenti chez Michel DETCHEVERRY, avironnier de BAYONNE.

13 octobre 1760, Pierre ROGER, de BORDEAUX, matelot sur "La Marquise de Gèvres", se réembarque sur "Le Tigre", de LA ROCHELLE.

1763, Louis MEYNARD, 35 ans, de LANGOIRAN, marin, habitant BAYONNE, a été prisonnier en Angleterre en 1759.